

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE,
DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE

Année Universitaire : 2006 - 2007

DEPARTEMENT ECONOMIE
Second Cycle – Promotion Sortante



Option Macroéconomie et Modélisation



MEMOIRE DE MAITRISE ES SCIENCES ECONOMIQUES



**LA MICROFINANCE RURALE ET
LE DEVELOPPEMENT DANS LES
PAYS DU SUD**

Présenté par : **ANDRIANIRINA RATOVONDRAHONA Mamy Eric**

Encadreur : **M. RANDRIANALIJAONA Tiana Mahefasoa**

Date de soutenance : 31 Octobre 2007

AVANT PROPOS

A la fin du second cycle, les étudiants doivent présenter un document de mémoire qu'ils auront ensuite à soutenir. L'accès au niveau supérieur, en l'occurrence le troisième cycle, nécessite cette condition vu qu'elle est préalable à l'obtention du Diplôme de Maîtrise.

Le mémoire constitue une combinaison de toutes les connaissances acquises depuis la Première Année, année d'initiation. Il présente une analyse théorique du thème choisi du fait que la théorie constitue la base de toute analyse, permettant la clarté et la rigueur du raisonnement.

Le cursus académique poursuivi au sein de la filière Economie forme les universitaires concernés à avoir un esprit critique face aux divers événements, faits et situations économiques. Chaque niveau permet l'acquisition de connaissances toujours plus pertinentes qui forment le futur économiste. L'élaboration du mémoire lui permet de s'en imprégner pour une hiérarchisation du savoir et l'engage, une première fois, à retranscrire cet esprit critique.

Le but essentiel consiste à prédisposer l'étudiant à mener à bien ses futures entreprises dans le domaine de la recherche s'il approfondit dans le troisième cycle, ou à lui inculquer l'esprit de synthèse, matérialisé dans le mémoire, qui lui servira d'appui pour son travail futur en tant qu'économiste.

REMERCIEMENTS

Les premiers mots s'adressent à DIEU pour son assistance à surmonter toutes les épreuves au niveau des études et tout particulièrement dans la confection de ce document.

Il m'incombe également de remercier Monsieur RANOVONA Andriamaro, Doyen de la faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie (DEGS) et Monsieur RAVELOMANANA Mamy Raoul, Chef de département de la filière Economie, les premiers responsables institutionnel et pédagogique.

Ces quelques lignes expriment toute ma reconnaissance envers Madame RANDRIANASOLO Christiane, responsable marketing chez SIPEM, dont l'expérience professionnelle a étendu le cadre de recherche relatif au thème de ce mémoire, et dont l'accueil mérite d'être souligné tout spécialement.

Monsieur RANDRIANALIJONA Tiana Mahefasoa, à qui j'adresse toute ma gratitude, s'est largement démené pour donner son maximum à ce que ce document réponde aux attentes d'un mémoire de maîtrise. En outre, ses conseils minutieux se sont révélés indispensables pour un travail de meilleure qualité.

Mes vifs remerciements au personnel des centres bibliographiques pour avoir fourni en un temps minimum de nombreux supports d'informations très spécifiques au domaine d'investigation.

L'apport des proches, d'une part, et des amis au sein de la promotion, d'autre part, a été incommensurable. Ils ont veillé aux tous petits détails qui ont mené à la finalisation des études et du mémoire. Un spécial MERCI pour eux.

Et en fin, tous mes remerciements s'étendent à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce mémoire.

LISTE DES ABREVIATIONS

ADéFi	Action pour le DEveloppement et le FINancement des micro-entreprises
AGEPMF	AGence d'Exécution du Projet MicroFinance
AECA	Association des Caisses d'Epargne et de Crédit Autogérées
AIM	Association des Institutions Financières non Mutualistes
AFD	Association Française pour le Développement
APB	Association Professionnelle des Banques
APIFM	Association Professionnelle des Institutions Financières Mutualistes
BTM	Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra
BCM	Banque Centrale de Madagascar
BIT	Bureau International du Travail
CECAM	Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels
CDA	Conseil de Développement d'Andohatapenaka
CEFOR	Crédit Epargne et FORMation
CNMF	Cellule de Coordination Nationale de la MicroFinance
CIDR	Centre International de Développement et de Recherche
CSBF	Commission de Supervision Bancaire et Financière
COMESA	COMmon Market for Easter and Southern Africa
CCI	Crédit commercial individuel
CS	Crédit social
DID	Développement International Desjardins
DSNMF	Document de Stratégie Nationale de MicroFinance
US\$	Dollars Américains
FENU	Fonds d'Equipement de Nations Unies
FERT	Formation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre
GCAP	Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres
GRET	Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques
HARDI	Harmonisation des Actions pour la Réalisation d'un Développement Intégré
IRAM	Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de Développement
IMF	Institution de MicroFinance
IFM	Institutions Financières Mutualistes
IDE	Investissements Directs Etrangers
MAP	Madagascar Action Plan

MEFB	Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget
MC ²	Mutuelles Communautaires de Croissance
ND	Non Disponibles
ODDER	Organisme Diocésain de Développement Rural
OTIV	Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
OFF	Organisations Financières de Proximité
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OP	Organisations Paysannes
PME/PMI	Petites et Moyennes Entreprises - Petites et Moyennes Industries
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNF	Programme National Foncier
P.A.M.F	Projet d'Appui à la MicroFinance
PMF	Projet MicroFinance
SIPEM	Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar
SADC	South African Development Community
TIAVO	Tahiry Ifamonjena Amin'ny Vola
TITEM	Tahiry Iombonan'ny Tantsaha Eto Madagasikara
URCECAM	Unions Régionales des CECAM
VATSY	Vakinankaratra Tsy misara-mianakavy
WOCCU	World Council of Credit Unions

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Etat du réseau CECAM à Madagascar au premier semestre 2003.....	29
Tableau 2 : Variation des volumes de services financiers offerts par le réseau CECAM entre le 31/12/02 et le 30/06/03	31
Tableau 3 : Les taux d'intérêt au sein du réseau CECAM à Madagascar	32
Tableau 4 : Evolution du secteur microfinance dans le monde 1998 – 2006.....	33
Tableau 5 : Evolution des IMF mutualistes (1998 – 2006).....	39
Tableau 6 : Variations annuelles au sein des IMF mutualistes (1998 – 2006).....	40
Tableau 7 : Evolution globale du taux de pénétration depuis l'instauration de la microfinance à Madagascar	41

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE.....LA MICROFINANCE.....	2
Chapitre I. Généralités sur la microfinance.....	3
Chapitre II La microfinance rurale.....	13
DEUXIEME PARTIE LE DEVELOPPEMENT RURAL PAR LA MICROFINANCE...22	
Chapitre I Contribution de la microfinance dans la réduction de la pauvreté rurale.....	23
Chapitre II La microfinance à Madagascar au service du développement rural et ses limites.....	35
Chapitre III Recommandations.....	46
CONCLUSION.....	51

INTRODUCTION

La sphère financière réalise un bond phénoménal avec l'avènement de la technologie et de l'informatique. Le chemin parcouru montre une telle métamorphose qu'il s'avère difficile d'imaginer une transaction s'effectuer sans des agents spécialement formés, des outils de plus en plus performants, une technologie de pointe dans un cadre hautement réglementé, une véritable institution.

Les marchés financiers actuels regorgent de ressources pour les besoins de financement tant au niveau microéconomique que macroéconomique. Les actifs financiers tels que les actions, les titres de participation, les obligations d'Etat ou les différentes monnaies permettent de combler les déficits ou les besoins de financement. Accompagnés des technologies spécifiques, les instruments financiers se révèlent alors très efficaces et les vitesses de transactions sont d'autant plus extraordinaires grâce au système bancaire, acteur central au sein du système financier. En effet, les banques représentent un marché où se rencontrent les agents économiques en manque de ressources et ceux qui en possèdent un excédent.

Au cœur de la réalité économique actuelle, la finance, assimilée à ce système bancaire, ne touche cependant pas toutes les populations. Fortement répandue et adoptée dans les régions économiquement développées, elle reste quasiment ignorée du reste du monde, les préoccupations se concentrant à la subsistance et la survie. Ainsi, « deux mondes » coexistent : celui relié à la finance qui évolue sans cesse et de manière exponentielle, et l'autre qui subit cette évolution en stagnant à une condition « de base ». En des termes plus conventionnels, nous évoquerons le développement d'une part, le sous-développement et la pauvreté d'autre part.¹

Aussi la microfinance apparaît comme une alternative pour corriger cet écart de développement.

Dans cette optique, ce mémoire a pour objet de soulever la problématique ainsi formulée : Dans quelles mesures la microfinance agit-elle sur le développement des Pays du Sud ?

Ce questionnement exige une vision à deux volets. Ainsi dans la première partie se traitera une présentation de la microfinance dans les pays en développement puis une deuxième partie qui abordera le développement rural par la microfinance.

¹ MANDRARA E Thosun, 2007, « Cours de Théorie Economique », Master 1

PREMIERE PARTIE

La microfinance

La « microfinance » s'est démarquée de la finance traditionnelle à une époque où celle-ci a pris de plus en plus d'ampleur et a atteint l'envergure qu'on lui connaît depuis ces dernières décennies. « *La théorie néoclassique se base sur la notion de capital et son accumulation, les keynésiens optent pour une approche par l'investissement tandis que les monétaristes passent par la monnaie pour la mobilisation du travail afin de créer les richesses.* »². Le financement de cette mobilisation constitue dès lors notre principale préoccupation dans un contexte où minimiser le « risque »³ et l'« incertitude »⁴ devient indispensable.

Le monde de la finance engendre des gains extraordinaires que nul ne saurait ignorer. Néanmoins, si l'on peut parler de macrofinance, les déséquilibres y sont flagrants. En effet, souvent la balance penche en faveur des riches qui s'enrichissent encore et toujours. Ce constat s'établit sans que les différents réseaux, bancaires entre autres, ne puissent réagir véritablement, obéissant rationnellement aux lois du marché.

Aussi le projecteur se concentre sur d'autres agents économiques ayant la faculté et les moyens de préconiser d'autre type de financement à l'endroit de la microfinance.

Notre interrogation se porte alors sur l'objet de cette substance, et à ce titre cette première partie du mémoire essaiera de nous éclaircir sur ce concept en se subdivisant en deux chapitres dont le premier traitera de la généralité sur la microfinance et le deuxième de la microfinance rurale.

² MANDRARA E Thosun, 2007, « Cours de Théorie Economique », Master 1, Op. cité

³ Concept néoclassique qui traduit la rationalité des agents, basée sur la connaissance des lois de probabilité objectives

⁴ Concept keynésien différent du risque par des anticipations fondées sur la croyance, la subjectivité.

CHAPITRE I. Généralités sur la microfinance

La notion de développement s'insère dans les politiques économiques contemporaines et y figure comme un objectif à long terme. Le développement rural par la microfinance constitue l'objet de ce mémoire mais au préalable nous convient-il dans ce premier chapitre de présenter et traiter ce nouveau concept qu'est la microfinance.

Ce chapitre se divisera en deux sections, inscrites respectivement à l'historique et aux définitions et formes de la microfinance.

Section 1. Historique

Pour appréhender ce concept, il nous convient de commencer par un historique de la microfinance en revenant à ses origines profondes. Dans le même sens, nous évoquerons les situations initiales à Madagascar en la matière afin de mieux cadrer le pays dans l'espace et dans le temps par rapport au reste du monde.

1.1. Les origines de la microfinance

La microfinance existe sous diverses formes depuis des siècles, pour ne citer que les usuriers qui, pendant un temps, ont fait fureur et fortune dans les campagnes et petits villages, ou encore les prêteurs sur gages, opportunistes dans les moindres occasions.

Dans le courant du milieu du XX^{ème} siècle, les gouvernements se faisaient un devoir et une responsabilité de prendre une part active au « financement du développement », s'inspirant des théories économiques keynésiennes, en conduisant entre autres des vastes programmes de crédit à faible taux destinés aux populations défavorisées, essentiellement rurales. L'effort de développement a été concentré à cette période sur la création d'institutions de crédit sous des formes variées selon les contextes. Les banques agricoles et banques de développement vont être créées en Amérique Latine sur le modèle des Etats-Unis, en Afrique francophone sur le modèle français. Ainsi, le montant des investissements en programme de crédit consentis par l'aide américaine entre 1950 et 1970 est évalué à environ 700 millions dollars américains (US\$). Pendant cette même période, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est très active dans le développement de réseaux coopératifs de crédit à travers le monde. La Banque Mondiale estimera plus tard avoir engagé, en quatre décennies, un portefeuille de 16 milliards US \$ dans des programmes de « crédit agricole »⁵

⁵ In www.worldbank.org, 1993, « Banque Mondiale, Rapport Annuel 1993 »

Fort coûteux, les dispositifs mis en place n'ont pas convaincu et se sont réellement montrés inefficaces face aux objectifs de développement. Les années 1960 et 1970 ont alors enregistré un échec relatif dont l'origine est attribué aux rigidités induites par l'intervention de l'Etat dans le système financier. Dans le même registre, des économistes néoclassiques, Gurley et Shaw en 1967, puis Mac Kinnon en 1973, engagent une critique théorique de la « répression financière » qui caractérise les politiques de financement keynésiennes.⁶

Dans le même temps, des pays comme le Burkina Faso ou le Cameroun ont développé des coopératives de collecte de petite épargne et de crédit en Afrique⁷.

Cependant au Bangladesh, au début des années 1970, un certain Muhammad Yunus⁸ prêta de sa poche l'équivalent de 26 US\$ à 42 femmes, rempailleuses de chaises. Devenues encore plus enthousiastes et lui remboursant dans les délais, son système prit de l'ampleur, atteignant plusieurs villages du Bangladesh. Sur la base de cette institution, il fonda la Grameen Bank en 1983, marquant le début de la microfinance. Cette banque connut un succès incomparable grâce à son modèle unique : un nombre restreint d'activités, épargne et prêt de petites sommes essentiellement, des taux d'intérêt suffisamment élevés pour couvrir les frais, l'organisation des emprunteurs par groupe de cinq personnes solidaires.

De là, les institutions qui offrent des services de microfinance se sont développées sur tous les continents, notamment en Afrique et en particulier à Madagascar.

Dans la perspective de la libéralisation du système financier, le rôle de celui-ci évolue radicalement : *« l'objectif de l'Etat n'est plus d'injecter du crédit dans une production agricole, mais de construire un marché financier rural qui permette un accès durable aux services financiers, en mettant en relation les agents disposant de ressources monétaires (épargnants) avec ceux qui en ont besoin (les emprunteurs). L'objectif n'est plus de financer une production agricole mais de promouvoir des activités économiques diversifiées et de donner à des catégories de populations vulnérables mais à fort potentiel (les femmes, les jeunes...) les moyens de développer des activités génératrices de revenus et permettant l'accumulation »*⁹.

La microfinance se caractérise parfaitement par ce passage de la théorie keynésienne à la théorie classique libérale.

Ceci nous invite alors à parcourir les grandes lignes du passé de la microfinance à Madagascar.

⁶ In www.lamicrofinance.org, « Brève historique des politiques de financement rural »

⁷ In www.lamicrofinance.org, « Quand la microfinance a-t-elle démarré ? »

⁸ Prix Nobel 2006 en économie sur ses travaux dans le secteur de la microfinance

⁹ In www.lamicrofinance.org, « Quand la microfinance a-t-elle démarré ? », Op. cité

1.2. Historique de la microfinance à Madagascar¹⁰

L'histoire de la microfinance à Madagascar comporte trois périodes distinctes : avant 1990, de 1990 à 1995 et 1996 à nos jours. Ainsi, son origine remonte à une quinzaine d'années.

1.2.1. Avant 1990

Aucune IMF n'existait encore à cette époque. Néanmoins, Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra (BTM)¹¹ était la seule banque qui opérait dans le monde rural et prenait part dans le secteur de la microfinance. Mais ses activités dans ce domaine se limitaient à l'octroi de crédit au paysannat et n'atteignaient qu'un petit rebord de la population rurale. L'intervention de cette banque en faveur du secteur de la microfinance s'est toutefois maintenue après sa récente privatisation.

1.2.2. De 1990 à 1995

Les défaillances du système bancaire en milieu rural ont favorisé la création des Institutions de MicroFinance (IMF) à partir de 1990.

En effet, cette période se démarque par l'émergence des IMFs, surtout favorisée par la conjugaison des interventions des principaux acteurs de la microfinance avec les IMF :

- les Bailleurs de Fonds (Banque Mondiale, Union Européenne, Agence Française de Développement, Coopération Allemande, Inter coopération Suisse, ...),
- le Gouvernement au travers de sa politique en faveur de ce secteur avec le concours du financement de la Banque Mondiale à travers le Projet MicroFinance (PMF) pour une phase de deux ans 1998-1999, et l'AGence d'Exécution du Projet MicroFinance (AGEPMF), qui gère le Programme MicroFinance, planifié sur quinze ans et dont le démarrage officiel a débuté en juin 1999,
- la Banque Centrale de Madagascar (BCM) qui régit la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF), une structure indépendante, créée par l'Etat, responsable du contrôle de l'application des textes légaux, la surveillance et l'agrément des Institutions Financières,
- les Agences d'Implantation et de Développement ou opérateurs techniques spécialisés assurant l'encadrement technique des IMF en particulier le Développement International Desjardins (DID), la Formation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre (FERT),

¹⁰ In www.madamicrofinance.mg/historique.htm

¹¹ Banque Nationale malgache depuis 1976 et reprise en 1999 par la Bank Of Africa (BOA) dans le cadre de sa privatisation

l'Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de Développement (IRAM) et le Centre International de Développement et de Recherche (CIDR),

- et les clients et membres des IMF.

La création d'un bon nombre d'IMF s'est déroulée pendant cette période. Ainsi pour les non mutualistes, on recense la Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar (SIPEM) en 1990 et VOLA MAHASOA en 1993 et pour les mutualistes, on distingue l'Association des Caisses d'Epargne et de Crédit Autogérées (AECA) en 1990, la Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels (CECAM) en 1993, le réseau Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola (OTIV) en 1994, l'Action pour le Développement et le Financement des micro-entreprises (ADéFi) et le réseau Tahiry Ifamonjena Amin'ny Vola (TIAVO) en 1995.

1.2.3. A partir de 1996

La phase de développement et de croissance s'active et elle est marquée par :

- l'extension géographique et la consolidation des réseaux préexistants,
- la création de nouvelles Structures de la MicroFinance,
- la mise en place de la Cellule de Coordination Nationale de la MicroFinance (CNMF) et l'élaboration du Document de Stratégie Nationale de MicroFinance (DSNMF),
- la nouvelle Loi, N° 2005-016 du 29 septembre 2005¹², relative à l'activité et au contrôle des Institutions de Microfinance dont le décret d'application N° 2007-012 fixe les formes juridiques des IMFs et les modalités de leur immatriculation au Registre du Commerce des Sociétés, et dont le décret d'application N° 2007-013 porte sur la fixation du capital minimum des établissements de crédit et de la valeur nominale des titres de participation.

L'histoire montre, aussi bien à Madagascar que partout dans le monde, la rupture entre les pauvres et le secteur financier traditionnel, lequel se montre très sélectif sur un marché qui, pourtant, a un fort potentiel et ne demande qu'à être approvisionné. Une solution s'offre alors par l'émergence d'un secteur nouveau de l'économie, la microfinance, un concept que nous définirons dans la section qui suit.

¹² Journal Officiel N°3041 du 17 juillet 2006, p3680

Section 2. Les définitions et formes de microfinance

L'histoire de la finance nous relate une politique soutenue de financement rural de l'après-guerre, marquée par la forte intervention des institutions étatiques. Cette politique de crédit, majoritairement agricole, a laissé place au marché financier rural, suite à la remise en cause de ces orientations keynésiennes par la théorie néoclassique, ainsi qu'à la libéralisation du système financier. Cette rupture marque le désengagement de l'Etat de ce système et favorise par ailleurs le développement des IMF avec le soutien progressif des bailleurs de fonds du Nord.¹³ Face à une pauvreté récurrente, du milieu rural essentiellement, dans les pays en développement, la microfinance se propose comme un outil prépondérant.

A cet effet, apportons quelques éléments de définition ainsi que les formes prises par la microfinance.

2.1. Définitions

Les formulations varient pour définir la microfinance. Nous retiendrons les versions suivantes quant à leur pertinence.

« La microfinance offre des services financiers aux populations pauvres, exclues du système bancaire, sans ressource ni droit de propriété. »¹⁴

La microfinance désigne les « dispositifs permettant d'offrir de très petits crédits à des familles très pauvres pour les aider à conduire des activités productives ou génératrices de revenus leur permettant ainsi de développer leur très petites entreprises. »¹⁵

La microfinance est « une finance de proximité, proximité géographique et culturelle. Elle est adaptée aux besoins et proposent des services d'assurance, des services de transferts de fonds utilisés par les migrants. »¹⁶

La microfinance désigne l'activité de collecte d'épargne et de financement des petits producteurs ruraux et urbains. Elle peut être aussi définie par deux critères : la population bénéficiaire, relativement pauvre ou tout du moins exclue du système bancaire classique, et des opérations d'épargne et de crédits de faibles montants.

Selon l'Article 3 de la Loi n° 2005 – 016 du 29 septembre 2005 suscitée : *« Est définie comme activité de microfinance, l'offre à titre habituel de services financiers de proximité à des personnes physiques ou morales n'ayant généralement pas accès au système bancaire traditionnel. Ce sont des services d'épargne et de crédit qui sont nécessaires pour promouvoir*

¹³ In www.lamicrofinance.org, « Brève historique des politiques de financement rural », Op. cité

¹⁴ In www.lamicrofinance.org/LAMICROFINANCE/Présentation

¹⁵ In www.lamicrofinance.org, « Qu'est-ce que la microfinance ? »

¹⁶ Michel LELART cité par le Portail Microfinance

ou soutenir des activités génératrices de revenus permettant à cette catégorie de population d'améliorer son niveau de vie, d'atteindre une meilleure intégration sociale et d'accéder à un développement humain durable. »

Ces diverses variantes proposent des « petites » offres de services financiers adaptés aux besoins d'une tranche de population n'ayant pas une possibilité d'accès au système financier traditionnel, afin d'en améliorer la condition de vie par des activités génératrices de revenu. Ainsi convient-il d'examiner les vecteurs pouvant satisfaire ces besoins par les formes de microfinance.

2.2. Les formes de microfinance

Au cours des vingt dernières années, un nombre élevé d'organisations s'activent et se développent en microfinance. Dégageons les caractéristiques globales communes dans les pays en développement pour, ensuite, évoquer le cas de Madagascar.

2.2.1. Cas des pays en développement

« Trois configurations essentielles se démarquent d'une panoplie de déclinaisons différentes à travers le monde:

- *Une première, fondée sur la coopération, a cherché à instaurer ou à renforcer un système d'organisations populaires dont les épargnants étaient à la fois les emprunteurs. L'innovation réside dans le mode de création de l'institution qui reviendrait à ses propres bénéficiaires. Ainsi, le côté coopératif tient tout son fondement.*
- *La transformation de tout ou partie d'une banque existante constitue la seconde configuration, en ce sens que les produits financiers offerts allaient en s'adaptant aux besoins des microentrepreneurs.*
- *La troisième concerne les Organisations Non Gouvernementales (ONG) dont la vocation est de réaliser elles-mêmes l'intermédiation financière. Les donations et les emprunts étant leurs principales ressources, des ONG de microfinancement se sont alors créées pour octroyer des crédits aux microentrepreneurs, la collecte d'épargne leur étant généralement interdite. »¹⁷*

Ainsi se présentent globalement les formes de la microfinance dans le monde en développement, nous guidant à Madagascar.

¹⁷ In www.lamicrofinance.org, « Qu'est-ce que la microfinance ? », Op. cité

2.2.2. La situation de Madagascar

2.2.2.1. Le cadre juridique

Le cadre juridique entame notre présentation des formes actuelles de microfinance à Madagascar.

Selon l'Article 4 de la Loi n° 2005 – 016 du 29 septembre 2005 suscitée :

« Les institutions de microfinance, en abrégé IMF, sont des personnes morales qui effectuent à titre habituel les activités de microfinance (...) telles que l'octroi de microcrédits, la collecte de l'épargne et les services annexes. Les institutions de microfinance peuvent être mutualistes ou non mutualistes. Les IMF mutualistes sont celles qui obéissent aux principes généraux du mutualisme visés au titre II de la présente Loi. Les IMF non mutualistes sont celles qui ne répondent pas à ces principes. »

Cette loi n° 2005 – 016 du 29 septembre 2005 stipule également dans l'Art.10 : *« Est qualifiée d'institution de microfinance mutualiste, une personne morale fondée sur les principes de coopération, de solidarité et d'entraide mutuelle et ayant principalement pour objet de collecter l'épargne de ses membres et/ou de consentir du crédit à ceux-ci (...) »*

Par ailleurs, la classification des IMF s'effectue par l'Article 13 de la dite Loi : *« Les institutions de microfinance mutualistes ou non mutualistes sont classées en trois niveaux selon les opérations qui leur sont autorisées, la structure de fonctionnement et de contrôle, l'importance des risques liés aux activités de microfinance, les règles de gestion et ou les normes de prudence exigées. »*

Aussi adopte-t-on la classification en IMF 1, IMF 2 et IMF 3.

2.2.2.2. Les institutions existantes

Madagascar enregistre trois grandes catégories d'institutions de microfinance : les IMF non mutualistes, les IMF mutualistes¹⁸, et les autres institutions.

a. Les IMF non mutualistes

Dans cette catégorie figurent:

- SIPEM, qui a été créée en 1990 à Antananarivo. Son rayon d'action est limité à 30 Km ;
- VOLA MAHASOA/CIDR, créée en 1993 et implantée dans la partie Sud de l'Ile, à Tuléar ;
- APEM, créée en 1987, intervient par système de partenariat sur Antananarivo et Tuléar ;

¹⁸ In www.madamicrofinance.mg/historique.htm, Op. cité

- EAM, Entreprendre à Madagascar, initiée sous forme de projet appuyé par le Programme des Nations Unies pour le Développement conjointement au Bureau International du Travail (PNUD/BIT) en 1990, transformée en Association de droit malgache en 1996, elle a acquis la pérennisation financière depuis la fin de l'année 1998. A partir de 1999, EAM s'est érigée en IMF Non Mutualiste ;
- MAHAVOTSE, qui opère dans la partie Sud de Madagascar depuis 2002 sous forme de projet financé par l'Union Européenne, à travers l'assistance technique du Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET).

Ces institutions se rassemblent au sein de l'Association des Institutions Financières non Mutualistes (AIM).

b. Les IMF mutualistes¹⁹

Cette famille regroupe :

- CECAM/FERT, créé en 1993 dans la région du Vakinankaratra, avec une première extension du réseau à partir de 1996 dans les régions d'Amoron'i Mania, Vakinankaratra et Ivon'Imerina sur les Hautes Terres Centrales, et une deuxième extension en 1998 qui a permis au réseau de s'installer dans le Moyen Ouest (Bongolava et Itasy), le Nord Ouest (Sofia) et sur la Cote Ouest (Menabe) ;
- AECA/CIDR en 1990 dans la région de Marovoay, avec l'extension du Réseau AECA à Ambato Boeni en 1998 ;
- OTIV/DID en 1994 dans la région de Toamasina et du Lac Alaotra, dont l'extension des activités se réalise avec l'ouverture de nouvelles caisses dans la zone périurbaine de la capitale Antananarivo et du Nord Est (SAVA) en 1996, puis dans la zone urbaine d'Antananarivo en 2000 ;
- ADéFi, initié en 1995 à Antsirabe ; sous la tutelle technique du Ministère malgache de l'Industrialisation et de l'Artisanat jusqu'en juillet 1999 mais indépendante de l'Etat. Depuis Juillet 1999, l'Association Française pour le Développement (AFD) a pris la relève de la Coopération Française pour le financement des besoins liés à l'extension de l'activité d'ADéFi. Actuellement, celui-ci met à la disposition de sa clientèle 5 antennes régionales et 20 bureaux répartis dans 4 provinces de Madagascar (Antananarivo, Antsirabe, Toamasina, Fianarantsoa et Mahajanga).

¹⁹ In www.madamicrofinance.mg/historique.htm, Op. cité

- TIAVO en 1995 à Fianarantsoa, en partenariat avec World Council of Credit Unions (WOCCU), étant l'opérateur qui a lancé l'implantation initiale du Réseau TIAVO. Il a été ensuite relayé par le nouvel opérateur IRAM en 1999, formant TIAVO/IRAM, redynamisant le réseau étendu dans le Sud Est à Manakara et Farafangana.

OTIV/DID et CECAM/FERT constituent les deux plus grands réseaux dans cette catégorie tant en termes de volume d'activités que de couverture géographique.

En outre, ces IMFs mutualistes ou IFM sont affiliées au sein de l'Association Professionnelle des Institutions Financières Mutualistes (APIFM).

c. Les autres institutions ou Organisations Financières de Proximité (OFP)²⁰

Ces nouvelles structures rassemblent des Pré-Institutions de MicroFinance qui se sont créées mais qui n'appartiennent à aucune des deux catégories suscitées, encore insuffisamment structurées en tant que IMF.

En voici quelques exemples :

- CDA : Conseil de Développement d'Andohatapenaka (Antananarivo), association créée en 1987 pour l'autopromotion du quartier, auto développement des membres, présence d'une inspiration chrétienne dans les milieux défavorisés..
- CEFOR : Crédit Epargne et FORMation (Antananarivo) association établie en 2001 pour l'amélioration des conditions de vie des familles pauvres habitants dans les bas quartiers par l'élévation du niveau de revenu issu de l'augmentation de l'activité ou emploi salarié.
- HARDI : Harmonisation des Actions pour la Réalisation d'un Développement Intégré (Antananarivo), ONG établi en 1993, ayant pour mission l'émancipation de la population des bas quartiers, lutte contre la pauvreté (sortir les gens du cercle infernal de la pauvreté).
- TITEM : *Tahiry Iombonan'ny Tantsaha Eto Madagasikara* (Antananarivo, Moyen Ouest), association née en 2001 en faveur de la lutte pour le bien être et le développement du monde rural.
- TSINJO AINA (National), projet initié en 2000, constituant un programme d'organisation sociale et de désendettement des communautés rurale et urbaine dans plusieurs régions de Madagascar. Il vise le développement intégral de la population (rurale en priorité) par leurs propres moyens en se basant sur l'entraide et la solidarité entre les plus démunis.
- ODDER/MAHAMPY : Organisme Diocésain de Développement Rural implanté à Tolagnaro en 2001, est une ONG œuvrant pour un développement humain durable, un appui aux activités

²⁰ In www.madamicrofinance.mg/pré-institutions.htm

des agriculteurs et artisanales, une mise en place des microcrédits et mutuelles d'épargne, un appui à l'approche filière et aux activités commerciales.

- VATSY : *Vakinankaratra Tsy misara-mianakavy* (Antsirabe) créée en 2001, est une institution financière dont la mission est de promouvoir l'éducation économique, sociale, mutualiste et la justice sociale. Faciliter l'accès des gens au crédit en se basant sur les principes de la coopération, de la solidarité et de l'entraide mutuelle.

En conclusion, ce chapitre dénote les prémices de la microfinance, indiquant une défaillance du système bancaire traditionnel à la base. Suite à une politique de crédit intensive et pourtant infructueuse, les banques se montrent très réticentes à octroyer des crédits aux populations à faible revenu et à la couche défavorisée. Un système innovant qui fait ses preuves ne peut alors que séduire les individus dans le besoin surtout que le secteur financier orthodoxe se montre très sélectif et se refuse en réalité aux pauvres.

Ainsi, la microfinance gagne ses galons dans la hiérarchie financière grâce à l'émergence des institutions de microfinance qui continuent de s'étendre de par le monde et dans les pays en développement, en particulier Madagascar. Nombreuses sont aujourd'hui les institutions qui postulent le statut de IMF tant leur évolution surprend et attire.

Par les définitions exposées, le segment cible de ce secteur s'impose comme les populations pauvres qui constituent la majorité du milieu rural dans les pays les moins avancés. En conséquence, l'impératif se porte, dans cette microfinance, en sa facette rurale laquelle constitue l'objet de notre deuxième chapitre au sein de cette première partie.

CHAPITRE II. La microfinance rurale

La préoccupation actuelle de toute économie en développement se situe au niveau des différents facteurs déterminant la croissance. La place de la finance dans les économies de marché n'étant plus à démontrer, son application s'opère pratiquement en majeure partie dans les milieux urbains, les institutions financières réputées telles que les banques ne voulant pas s'engager dans des entreprises jugées à haut risque, lesquelles réaliseraient pourtant les projets en zones rurales.

Dans ce second chapitre, nous nous intéresserons alors aux préalables à l'élaboration des produits financiers en milieu rural, aux particularités ainsi qu'aux conditions de pérennisation du financement rural.

Section 1. Les préalables à l'élaboration de produits financiers en milieu rural

Quatre principaux types d'activités sont pratiquées et souvent combinées en milieu rural : les activités du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, foresterie), l'artisanat à l'échelle de l'individu ou de l'entreprise de taille variable, le commerce et les services. A cet égard, l'élaboration de produits financiers adaptés doit prendre en compte divers composants : les besoins de financement rural d'une part, et les caractéristiques de la société rurale d'autre part.

1.1. Les besoins de financement rural

Les besoins de financement rural peuvent être divisés en deux grandes catégories : le financement du développement rural et celui des unités économiques rurales.²¹

1.1.1. Les besoins de financement du développement rural

Ceux-ci porte sur les infrastructures économiques et sociales dont le monde rural a besoin pour se moderniser et se développer: les routes, les aménagements, de même que les écoles, les centres de santé ou encore les systèmes de formation.

Les besoins de financement afférents portent sur des volumes importants. La rentabilité de ces activités est indirecte ou différée dans le temps. Ces financements sont assurés à travers des fonds spécifiques tels que les fonds de développement local, alimentés par différentes sources (le budget public, les subventions, le co-financement, ou éventuellement le crédit)²². Les théories

²¹ In www.lamicrofinance.org/resource_centers/finrur, 2007, « Spécificité des produits »

²² In www.lamicrofinance.org/resource_centers/finrur, 2007, « Spécificité des produits », Op. cité

néoclassiques et révisionnistes²³ s'accordent sur le point que ce type de financement, relatif à des biens et services publics, doit s'effectuer par la prise en charge directe du pouvoir public²⁴.

1.1.2. Les besoins de financement des unités économiques rurales²⁵

Cette catégorie concerne les familles, les ménages, les entreprises et les organisations ayant des activités économiques dégagant une rentabilité directe. Elle relève des services financiers que sont le crédit rural, l'épargne et les assurances. Au sein de ces unités économiques rurales, deux grandes catégories de demande peuvent être distinguées :

- un nombre limité d'unités économiques rurales (gros commerçants, moyennes ou grandes entreprises rurales, etc.) répond aux critères d'accès aux banques, grâce à la nature, au volume de leurs activités économiques et à leur mode de gestion (comptabilité, etc.) ;
- en revanche, un grand nombre d'unités économiques rurales ne répond pas aux critères bancaires telles que les activités de petite dimension économique, souvent informelles, à faible dotation en capital ne permettant pas de fournir des garanties matérielles, à faible capital humain ne permettant pas l'accès aux procédures bancaires. La microfinance rurale s'adresse à cette dernière catégorie d'acteurs économiques.

1.2. Les caractéristiques de la société rurale

Les zones rurales présentent des traits caractéristiques communs entre elles, qui les distinguent le plus souvent du milieu urbain. Par rapport au système financier, l'accent se porte sur la complexité des unités économiques rurales et leurs pratiques.

1.2.1. La complexité des unités économiques et la fongibilité du crédit

Les familles, les ménages, les entreprises rurales informelles sont des unités de gestion économique complexes du fait que le budget de la famille est étroitement imbriqué avec le budget de l'entreprise ou de l'exploitation agricole qui peut alors exercer plusieurs types d'activités économiques, agricoles et non agricoles. Quand une telle unité complexe obtient un crédit, celui-ci peut être mobilisé pour l'ensemble des activités économiques, mais aussi pour financer des besoins sociaux (scolarisation, santé, obligations sociales, etc.) et il devient alors difficile de déterminer l'effet du crédit sur une activité spécifique de l'unité économique : ceci constitue la fongibilité du crédit²⁶. La théorie keynésienne enseigne à cet égard l'incertitude qui

²³ Courant économique désignant les auteurs critiquant la théorie néoclassique.

²⁴ RAMIARISON Hery, 2007, « Cours sur Les imperfections des Marchés, Quatrième Année »

²⁵ In www.lamicrofinance.org/resource_centers/finrur, 2007, « Spécificité des produits », Op. cité

²⁶ In www.lamicrofinance.org/resource_centers/finrur, 2007, « Spécificité des produits », Op. cité

porte sur l'aléa moral, lequel constitue une véritable imperfection sur le marché financier qu'il convient de corriger le plus rapidement possible²⁷.

Traiter les problèmes de crédit agricole indépendamment de la demande globale de financement des ménages serait en conséquence voué à l'échec.

1.2.2. Les pratiques sociales et les mutations

En milieu rural, la gestion économique du crédit, de la dette, de l'épargne, de l'investissement est étroitement insérée dans les pratiques sociales. En effet, la préférence des populations rurales se tournent plus souvent vers les formes traditionnelles d'épargne (bétail, stock de céréales, bijoux) qu'elles jugent plus souples, plus fiables, même plus rentables que l'épargne offerte par les institutions de financement²⁸. De plus, les acteurs économiques combinent des pratiques de financement formel et informel portant sur le crédit, l'épargne et l'assurance.

Or les sociétés rurales connaissent actuellement des évolutions rapides qui peuvent déstructurer plus ou moins profondément leur cohésion, leurs règles, leurs pratiques de gestion.

Par conséquent, une analyse des besoins de financement ruraux doit prendre en compte ces financements informels (où le taux du crédit se situe dans les 10 à 20% par mois)²⁹ ainsi que la faible mobilisation de l'épargne et particulièrement celle de l'épargne longue et stable (dépôt à terme) qui limite la consolidation financière des institutions et leurs ressources de crédit.

L'élaboration des produits financiers requiert ainsi la considération des besoins du milieu rural de même que l'intégration des caractères propres aux circonscriptions étudiées. Le financement rural observe subséquemment des particularités que nous mettrons en évidence dans la section suivante.

Section 2. Les particularités du financement rural

Les pays en développement, généralement, présentent une structure économique basée sur le secteur primaire³⁰, typiquement tournée vers l'agriculture du fait qu'une masse importante de leur population vit encore en zone rurale. Cette section véhicule les particularités du

²⁷ RAMIARISON Hery, 2007, « Cours sur Les imperfections des Marchés, Quatrième Année », Op. cité

²⁸ In www.lamicrofinance.org/resource_centers/finrur, 2007, « En quoi les besoins de financement de l'agriculture familiale sont-ils spécifiques au sein du financement rural ? »

²⁹ SOS Faim in Zoom Microfinance n°9, février 2006, « Les taux d'intérêts dans la microfinance : choix technique ou politique ? », p2

³⁰ RANDRETSA, 2006, « Cours de développement Rural »

financement rural en deux subdivisions : les spécificités du financement agricole et les risques liés au financement rural.

2.1. Les spécificités du financement agricole

Le terme « financement de l'agriculture familiale » est large et recouvre des domaines de nature différente : le financement de l'exploitation agricole (campagne agricole, équipements, soudure) et le financement des organisations paysannes qui relèvent largement de services financiers marchands « de proximité » (épargne, crédit, assurance), le financement de la commercialisation des productions agricoles dont le volume réclame la mobilisation des services financiers bancaires, le financement des services d'appui à l'agriculture (vulgarisation, recherche, infrastructures) relevant de mécanisme à redéfinir dans le contexte actuel de libéralisation³¹. Les deux premiers types de financement nous intéressent particulièrement.

2.1.1. Les exploitations agricoles

Les besoins des exploitations agricoles en services financiers portent sur différents types de crédit : de court terme, de moyen terme et de long terme.

Les crédits de court terme servent à financer des activités telles que la campagne agricole, à travers l'achat d'intrants et la rémunération de la main d'œuvre, le stockage ou encore la première transformation des produits agricoles.

Les crédits de moyen terme concernent l'équipement agricole.

Quant aux crédits de long terme, ils sont destinés à l'équipement lourd, aux plantations de cultures pérennes, à l'achat de terrains mais aussi aux produits d'épargne susceptibles de développer les capacités d'autofinancement des exploitations et des produits d'assurance.

En outre, un certain nombre d'attributs³² rendent plus difficile, coûteux et risqué le financement de l'exploitation agricole :

- la dispersion territoriale et l'éloignement rendant coûteux l'accès aux services financiers et le développement d'un tissu territorial en milieu rural, notamment en cas de faible densité et d'enclavement important ;
- le niveau de revenu et l'importance, dans la plupart de pays, de la pauvreté, plus conséquente en milieu rural, qui souffre souvent également d'un manque d'infrastructure (santé, éducation,

³¹ In www.lamicrofinance.org/resource_centers/finrur, 2007, « En quoi les besoins de financement de l'agriculture familiale sont-ils spécifiques au sein du financement rural ? »

³² In synthèse de l'atelier Finances Rurales de la Conférence internationale de Paris pour l'année du microcrédit, 21 juin 2005, « Une microfinance rurale est-elle possible ? »

eau, voies d'accès). A titre d'exemple, selon la FAO, 75 % des pauvres vivent en milieu rural, et dans presque tous les pays du monde, le revenu moyen des paysans est très inférieur à celui des habitants des villes, et même inférieur au salaire moyen des travailleurs non qualifiés³³ ;

- l'importance des risques climatiques, fonciers, économiques et sociaux auxquels sont confrontés les activités rurales et leur financement ;
- le caractère saisonnier des activités, la spécialisation relative des activités et le risque covariant qu'elle induit, autrement dit le risque pesant sur l'ensemble des emprunteurs d'une zone donnée au même moment, en l'occurrence la sécheresse ou les inondations ;
- la faiblesse du capital social en milieu rural et la culture du crédit induite par les antécédents institutionnels en matière de crédit.

2.1.2. Les organisations paysannes (OP)

Les besoins de financement des OP sont essentiellement axés vers l'amélioration de l'accès des exploitants agricoles aux services financiers d'une part; puis vers le financement des initiatives économiques collectives et enfin à la prolifération des ressources permettant de couvrir les frais de fonctionnement de l'OP, la contribution au renforcement des capacités de l'OP ou la participation au cofinancement de services d'appui à l'agriculture.

2.2. Les risques spécifiques au financement rural

Le milieu rural se trouve souvent confronté à diverses situations incontrôlables et ingérables. Les aléas climatiques figurent en tête de ces conditions. Ceux-ci s'accompagnent souvent d'un type d'infrastructure dépassé tel que l'état chaotique des routes qui permettent difficilement l'acheminement des produits agricoles vers les marchés.

La situation sanitaire préoccupe aussi largement les esprits car l'état de santé de la population rurale est encore loin d'être correcte et reflète un niveau de pauvreté avancé. En outre, les ruraux ne peuvent ni gérer ni contrôler la progression des agrégats économiques tels que la variation des prix ou la concurrence avec les produits d'importation.

Ce contexte conduit à un degré élevé de risques qui caractérise le financement rural dont celui de l'agriculture.

Ces risques sont souvent covariants et donc plus difficiles à mutualiser car ils entravent au bon fonctionnement des mécanismes de sécurisation habituellement utilisés par la microfinance comme la caution solidaire de proximité.

³³ In www.fao.org/newsroom/fr/news/2006/1000178/index.htm

Les risques encourus par l'offre ne se limitent cependant pas aux seules spécificités agricoles car lors des vastes programmes de financement menés par l'Etat dans les années 1970³⁴, les crédits étaient plutôt perçus comme un don et le taux de recouvrement était très faible. Ce comportement peut perdurer au niveau de l'emprunteur qui constitue alors un risque potentiel non négligeable. En outre, l'état de santé rurale, évoqué plus haut, augmente le risque de maladie et de décès de l'emprunteur.³⁵

Le financement des organisations paysannes (OP) présente également un degré de risque élevé. Ce risque résulte de facteurs externes aux OP (l'instabilité des marchés agricoles, les politiques des prix, etc.), mais aussi internes (la faible structuration des organisations, les capacités et outils de gestion insuffisants, la faible capitalisation, etc.). Les OP ont par ailleurs souvent à porter le poids d'une histoire longue et difficile en matière de crédit (impayés, endettement) qui peut compromettre durablement leur crédibilité auprès des institutions de financement.³⁶

En conclusion, la conception du risque détermine les fondements du financement rural. Les particularités de ce milieu contribuent fortement à l'augmentation du niveau de risque pris par les institutions de financement. Or pour se développer, avoir les moyens de financer les investissements s'avère nécessaire.

Ainsi, la pérennisation de la microfinance devient un impératif. Tel est l'objet de notre prochaine section.

Section 3. La pérennisation de la microfinance en milieu rural

Le développement exige de nombreuses étapes complexes et impossibles à réaliser sans un minimum vital à la survie des entités, unités et activités économiques. Dans ce registre s'inscrit la microfinance qui s'est établie à la suite des échecs rencontrés par les systèmes de crédit rural gérés par les instances publiques en se référant à l'histoire des politiques agricoles des années 1960 - 1970. Ces formes de financement rural ont été remises en cause du fait qu'elles n'ont pas démontré leur durabilité. Dans cette section s'établiront les raisons et les conditions de pérennisation de la microfinance rurale.

³⁴ Voir Historique, chapitre I, section 1, p 3

³⁵ In www.lamicrofinance.org/resource_centers/finrur, 2007, « Les spécificités du risque du financement rural »

³⁶ Lesaffre D., Pesche D., 2002, Microfinance et sécurisation du crédit agricole. In Actes du séminaire de Dakar « Microfinance et agriculture familiale »

3.1. Pourquoi pérenniser la microfinance rurale ?

Parmi les définitions que nous avons retenues, reprenons la formulation suivante : « La microfinance offre des services financiers aux populations pauvres, exclues du système bancaire, sans ressource ni droit de propriété. » (dans le chapitre I, section 2, 2.3).

Cette définition marque l'aspect « opportunité » de la microfinance pour les populations pauvres afin qu'elles puissent intégrer le système financier et tout simplement la vie active. Le besoin humain se caractérise par le fait que sa satisfaction crée de nouveaux besoins à satisfaire. Ainsi, l'accès aux services financiers, notamment l'épargne et le petit crédit tiennent une place majeure dans ce processus de renouvellement des besoins. Ici, on retrouve une définition de l'économie qui oppose les ressources rares aux besoins illimités. Par ailleurs, la microfinance permettrait, toujours selon cette définition, de se procurer certaines ressources nécessaires que le système bancaire traditionnel s'est refusé d'octroyer. La microfinance joue alors un rôle de levier pour l'épanouissement de l'individu et à plus long terme pour le développement de son environnement dans la mesure où elle comble les lacunes en matières de ressource financière qui mène l'individu à accroître ses revenus.

Pour ces raisons plus que déterminantes ajoutées aux particularités du financement rural ainsi qu'à la précarité de la vie en milieu rural, l'activité des IMF doit se perpétuer afin de *« promouvoir des activités économiques diversifiées et de donner à des catégories de populations vulnérables mais à fort potentiel les moyens de développer des activités génératrices de revenu et permettant l'accumulation. »*³⁷

3.2. Les conditions de pérennisation de la microfinance rurale

Les services financiers étant marchands, la pérennisation d'une IMF recouvre quatre dimensions de l'économie de marché : la viabilité technique, la viabilité financière, la viabilité institutionnelle et la viabilité sociale.

La performance des outils de gestion, la qualification des ressources humaines, l'efficacité des systèmes d'information et de contrôle constituent autant de composants déterminant la viabilité technique d'une IMF. La viabilité financière se décrit, elle, par l'équilibre financier de l'IMF et par sa capacité à dégager des bénéfices. La viabilité institutionnelle se distingue par la portée de l'organisation interne de l'IMF, bref sa gouvernance. Quant à la viabilité sociale, elle dépend entièrement de sa reconnaissance et de son acceptation par la société, de l'harmonie entre ses

³⁷ In www.lamicrofinance.org, Le Portail Microfinance, « Quand la microfinance a-t-elle démarré ? », Op. cité

valeurs et celles de la société, de l'intégration des mécanismes de garantie et de caution solidaire dans la cohésion sociale.

Le rôle des opérateurs qui appuient l'IMF et des bailleurs qui la financent est déterminant au niveau de son émergence. En effet, le développement de l'IMF s'effectue rarement de façon spontanée. Il dépend du mode d'intervention de ces acteurs sur la localité de son implantation. Ainsi pourra s'exprimer la question de la pérennisation de l'IMF surtout que la diversité de ces acteurs peut impliquer des dysfonctionnements importants au sein de l'IMF.

En outre, ces conditions sont éminemment variables d'une zone rurale à l'autre. Cependant, plusieurs obstacles surviennent assez souvent : d'une part, le niveau de risque élevé du financement rural, accru en cas de forte composante agricole, augmente le coût du risque et se répercute sur l'équilibre financier. D'autre part, l'éloignement, l'enclavement et la dispersion des populations induisent des coûts de transaction élevés qui ébranlent également l'équilibre financier de l'IMF.

Ces deux facteurs pesant clairement sur la viabilité financière d'une IMF rurale, les conditions de viabilité sociale peuvent être néanmoins plus favorables en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, la cohésion sociale dans les contrées rurales demeure encore quasiment intacte et favorise une bonne gouvernance et une meilleure viabilité sociale qui en sont directement dépendantes. Par conséquent, l'IMF peut s'appuyer sur les régulations sociales locales pour fonctionner. Cependant, cette cohésion sociale est menacée par les évolutions profondes et rapides de ce milieu qui pourraient fragiliser le développement de la microfinance rurale.³⁸

Aux termes de ce chapitre, la notion de viabilité reste au centre de la question de pérennisation de la microfinance rurale. Le caractère reculé de certaines zones handicape fortement cette viabilité, aggravé par les antécédents institutionnels en matière de crédit et les préférences coutumières des populations concernées. La prise en compte de toutes ces variables nécessite alors un mode d'organisation et de gestion approprié pour les IMF. Considérant le risque et la viabilité de l'IMF, la microfinance rurale concerne plus les IMF mutualistes³⁹, plus aptes à faire face aux nombreux aléas et mieux adaptés que les non mutualistes.

³⁸ In www.lamicrofinance.org/resource_centers/finrur, 2007, « Quelles sont les conditions de pérennisation de la microfinance en contexte rural et agricole ? »

³⁹ Suivant les Art. 4 et 10 de la Loi N° 2005 – 016 du 29 septembre 2005, J.O N°3041 du 17 juillet 2006, p3680

En conclusion, la microfinance vise à asseoir un système de financement offrant des ressources à volume réduit à ceux qui se sont vus refusés l'accès au système bancaire traditionnel et pourtant qui montrent un potentiel certain à exploiter les opportunités qui se présentent. L'amélioration du niveau de vie ainsi que le bien être social en constituent l'enjeu majeur. Les pays en développement se caractérisent actuellement par une zone rurale très étendue, mais aussi lourdement frappée par la pauvreté. La microfinance rurale, à travers les IMF mutualistes, s'active depuis une vingtaine d'années afin de contribuer à relever le défi de la lutte contre la pauvreté et du développement.

Concrètement, ce sujet soulève l'interrogation suivante : « Dans quelles mesures la microfinance agit-elle sur le développement rural dans les Pays du Sud ? ». Telle est la formulation de notre problématique. Après avoir abordé ce mémoire par le concept de la microfinance, poursuivons, dans une deuxième partie, en déterminant les éléments décisifs et nécessaires au développement rural par la microfinance.

DEUXIÈME PARTIE

Le développement rural par la microfinance

L'énoncé de notre problématique suppose une vision de la microfinance à deux images : la mise en évidence de la microfinance rurale invoquée dans la première partie, et un deuxième champ qui s'ouvre sur le développement rural du point de vue de la microfinance et qui porte donc sur la partie analyse de ce mémoire.

En outre, les informations recueillies auprès des personnes ressources du secteur et des bases de données informatiques ont largement contribué à la rédaction et l'analyse de cette partie. Cependant, l'investigation se trouve limitée en raison des contraintes d'ordre matériel et surtout temporel d'une part, et de la confidentialité de certaines informations très pertinentes ainsi que l'impossibilité d'une enquête dans le milieu rural d'autre part.

Ainsi se présentent l'objet et la méthodologie de cette deuxième partie ainsi que les limites à nos recherches. Cette partie se déroulera par ailleurs en adoptant trois subdivisions par les chapitres intitulés respectivement : la contribution de la microfinance dans la lutte contre la pauvreté rurale, la microfinance à Madagascar au service du développement rural, et finalement nos recommandations, envers les nombreux défis imposés à la microfinance face au développement rural.

CHAPITRE I. Contribution de la microfinance dans la réduction de la pauvreté rurale

La pauvreté concerne toute la population mondiale. Cependant 1,2 milliard de personnes sont directement touchées et survivent avec moins de 1US\$ par jour dont 2/3 sont des femmes, et en 2002, plus de 2 milliards avec 2euros⁴⁰. Sujet des préoccupations contemporaines, réduire la pauvreté contribue à se mettre en condition pour intégrer le cercle vertueux du développement. Dans ce chapitre, nous aborderons trois sections : les services financiers à la portée des pauvres, la microfinance contre la pauvreté, lesquelles nous conduiront à émerger les défis à relever au sein du secteur.

Section 1. Les services financiers à la portée des pauvres

Un nombre restreint d'individus bénéficie de l'accès aux services financiers dans les pays en développement et cette restriction se singularise pratiquement en zones urbaines jusqu'à l'apparition des IMF que l'on qualifie également de « *Banques des pauvres* »⁴¹. L'histoire des financements agricoles nous dévoile cependant la présence de plusieurs institutions financières. Aussi, nous convient-il de les énumérer avant de détailler les modes de fixation du taux d'intérêt en milieu rural.

1.1. Les institutions financières en zones rurales

Les différentes catégories d'organisations qui fournissent des services financiers en milieu rural utilisent des stratégies et des outils différents pour faire face aux fortes contraintes et particularités du milieu. On distingue les banques commerciales, les banques de développement, les projets de développement, le financement informel, la microfinance.

1.1.1. Les banques commerciales

Celles-ci utilisent le plus souvent les mêmes outils en milieu rural et en milieu urbain tels que les services au guichet au sein des collectivités à densité plus ou moins importante. Ces outils s'adaptent peu en milieu rural. De ce fait, les banques commerciales ne s'y développent que rarement. Leurs progressions dépendent cependant du développement de ces milieux. Certaines d'entre elles tentent d'étendre leur portefeuille de crédit rural en adoptant les principes et techniques de la microfinance.

⁴⁰ In www.planetfinance.org/microfinance-entreprise/microfinance-presentation.php

⁴¹ In www.planetfinance.org/microfinance-entreprise/fiches/microfinance-banques.php

1.1.2. Les banques de développement⁴²

Elles fonctionnaient par les ressources de l'Etat et des bailleurs de fonds. Elles finançaient des opérations de développement à faible rentabilité et dont les risques étaient plus ou moins élevés. Actuellement, seules quelques unes existent encore en Afrique et en Asie. Assainies et modernisées, ces dernières participent au financement rural.

1.1.3. Les projets de développement⁴³

Les projets de développement ont souvent intégré des « composantes crédit ». Le crédit utilisé soutient directement l'action du projet par l'introduction de techniques, de productions ou d'activités nouvelles. Les services financiers fournis ne durent que le temps des projets. Certains ont tenté de se transformer en véritable institution de financement, mais les changements à opérer sont si profonds que ces expériences n'aboutissent que rarement à des réussites durables.

1.1.4. Le financement informel

Les tontines, le crédit des prêteurs privés (ou crédit usuraire) qui pratiquent des taux d'intérêt élevés, l'épargne informelle constituent ce mode de financement. Il demeure une pratique fortement développée dans de nombreux milieux ruraux, et peut s'agencer avec des formes de financement modernes.

1.1.5. La microfinance

La microfinance, considérée aussi comme un secteur intermédiaire entre finance informelle et finance formelle, appelée souvent système financier décentralisé, intègre les principes tels que la proximité avec le monde rural, la participation des bénéficiaires, la variation des degrés de décentralisation de la décision et de la gestion, la variation des degrés d'innovation en matière de garantie avec notamment l'utilisation de la caution solidaire, la recherche de la durabilité des services financiers.

1.2. Les taux d'intérêt appliqués en microfinance rurale

Au niveau du système financier décentralisé, le taux d'intérêt découle des variables suivantes : le coût de l'argent, le coût du risque de non remboursement et le coût de gestion du crédit. Leur importance varie d'une situation à une autre mais souvent l'épargne est peu rémunérée et la majorité des systèmes ruraux maîtrisent bien le risque grâce à différentes

⁴² RASOAMANANA A., 2004, « Cours : Eléments de techniques bancaires », p 29

⁴³ In www.lamicrofinance.org, « Comment gérer le risque de financement rural et agricole ? »

combinaisons de garanties. De ce fait, les coûts de refinancement et de l'administration constituent la charge la plus importante dans la détermination des taux pratiqués.

1.2.1. Des taux élevés pour les pauvres ?

Dans ce contexte, « *les coûts de gestion d'une multitude de petits prêts sont très importants, ce qui oblige les institutions à appliquer un taux généralement plus élevé que celui du secteur bancaire.* »⁴⁴ Aussi, la microfinance rurale applique-t-elle généralement un taux d'intérêt élevé. L'aspect technique recommande en effet ce niveau élevé pour recouvrir les coûts relatifs à l'offre de crédit. De plus, selon une note du Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres (GCAP)⁴⁵, le taux d'intérêt n'est que rarement une contrainte exprimée par les emprunteurs. Aussi, en fonction de la « loi des rendements décroissants », les pauvres empruntant de faibles sommes s'avèrent capables de supporter des taux élevés. Par conséquent, pour la majorité des habitants des secteurs ruraux, l'accessibilité au crédit de manière durable l'emporte sur le prix à payer pour la transaction.

A titre d'illustration, en Amérique Latine, un micro entrepreneur, en zone rurale, qui paie un taux de 3,4% par mois n'enregistre dans ces charges que 6% pour le coût du crédit et favorise alors la transaction, étant bénéfique pour son activité.

Mais qu'en est-il des activités agricoles productives ?

1.2.2. Pour l'exploitation agricole

Les spécificités de l'exploitation agricole, évoquées dans la première partie⁴⁶, déterminent le niveau du taux d'intérêt à appliquer.

Les théories économiques enseignent en outre que la réduction du prix de l'argent favorise la croissance au niveau macroéconomique, notamment en observant les baisses régulières des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne qui incitent à la reprise économique. Les Mutuelles Communautaires de Croissance (MC²), au Cameroun, expriment le même avis en affirmant que : « *cette approche est pratiquée dans les pays industrialisés avec des efforts pour maintenir les taux d'intérêt au niveau le plus bas possible.*

⁴⁴ In www.lamicrofinance.org, Le Portail Microfinance, « Pourquoi les IMF appliquent-elles des taux d'intérêt si élevé à leur clientèle ? »

⁴⁵ SOS Faim in Zoom Microfinance n°9, février 2003, « Les taux d'intérêts dans la microfinance : choix technique ou politique ? », Op. cité, p2

⁴⁶ Voir chapitre II, section 2

Par conséquent, il est difficile de comprendre pourquoi les pauvres devraient supporter des taux excessifs. »⁴⁷

Ainsi, dans les pays développés, le crédit agricole a été un levier important dans les processus de modernisation du monde rural, le taux d'intérêt se situant à un niveau inférieur au taux bancaire du marché. Ce modèle a suscité l'imitation mais à cause des graves problèmes de gestion, les banques publiques de développement des pays pauvres ont fait faillite. De plus, l'orthodoxie libérale et le manque de moyens des Etats les moins avancés contribuent à rejeter l'idée d'une bonification des taux d'intérêt pour l'agriculture. Sa modernisation ainsi que la sécurité alimentaire au sein de ces pays peuvent alors être remises en cause.⁴⁸

Au final, soit la politique de taux d'intérêt à mettre en œuvre se base sur la pérennité des IMF en négligeant l'impact à long terme du financement de l'activité agricole, soit la fixation du taux sera politique auquel cas l'importance des transferts financiers nécessaires au décollage de ces activités montre la nécessité de réduire les taux pour financer les investissements.

En conclusion, les institutions financières en zones rurales se manifestent sous différentes formes. Les IMF, spécialisée dans la microfinance, se présentent néanmoins plus appropriées aux besoins du milieu rural. La discussion sur les taux d'intérêt pratiqués s'inscrit dans le débat général de la finance mais suscite une attention particulière au regard de l'objectif de la microfinance comme pour son développement durable. Afin de donner plus de pertinence à la contribution de la microfinance dans la réduction de la pauvreté, portons quelques illustrations à la section suivante.

Section 2. La microfinance contre la pauvreté

Cette section comportera des illustrations sur l'impact de la microfinance contre la pauvreté et s'attachera à montrer son aspect en tant qu'outil de lutte contre la pauvreté. Cette pauvreté provient essentiellement du revenu faible, de la malnutrition accompagnée d'un niveau d'instruction très bas. Elle se manifeste par une santé précaire, une insécurité alimentaire, une déficience ou même une absence de structure vitale à l'existence telle que l'accès à l'eau potable⁴⁹.

⁴⁷ SOS Faim cité par Zoom Microfinance n°6 in www.sosfaim.be

⁴⁸ SOS Faim in Zoom Microfinance n°9, février 2003, « Les taux d'intérêts dans la microfinance : choix technique ou politique ? », Op. cité

⁴⁹ RANDRETSA, 2006, « Cours de Développement Rural », Op. cité

Ainsi nous évoquerons, par des données chiffrées, quelques exemples montrant l'efficacité de la microfinance au niveau des pays en développement pour réduire le niveau de pauvreté : la Grameen Bank, le downscaling, le réseau CECAM à Madagascar et quelques statistiques sur l'état actuel du secteur dans le monde.

2.1. La Grameen Bank⁵⁰

Au Bangladesh, et dans le monde, elle est la première institution à permettre aux pauvres et aux personnes à faible revenu d'accéder aux services financiers, notamment le petit crédit. Sous l'impulsion de Muhammad Yunus, son développement l'a mis au rang de banque en 1983. En 2002, elle sert environ 2 millions de personnes avec un taux de remboursement excédant les 97%. En 2006, elle touche près de 36000 villages et concernent plus de 3 500 000 emprunteurs. De plus, un fait marquant tient à la proportion de femmes qui atteint 94% de la population concernée.

La Grameen Bank se montre son extrême efficacité par le constat qu'en moins de 10 années d'existence, un tiers des « petits emprunteurs » parvient à sortir de la pauvreté, un autre tiers s'approche du seuil de pauvreté.

Par ailleurs, les crédits octroyés ont eu un impact indirect sur les familles bénéficiaires en leur permettant de planifier leur avenir à plus long terme car elles ont pu, à cet effet, envisager l'éducation des enfants. Ils ont également eu pour effet d'améliorer les activités économiques en accroissant le niveau de production ainsi qu'en incitant à la consommation des produits locaux. En outre, la proportion de femmes bénéficiaires étant très élevée, l'inégalité entre hommes et femmes s'est réduite.

Néanmoins, la microfinance ne peut, à elle seule, provoquer le développement total du pays bien qu'elle en soit assurément un pilier.

2.2. Le downscaling en microfinance⁵¹

Le downscaling constitue les opérations de microfinance menées directement par les banques commerciales ou les institutions financières. Il consiste soit à créer une ligne de service, un segment de clientèle « microfinance » au sein de la banque ou de l'institution financière, soit à constituer une filiale consacrée à la microfinance. Un énorme avantage s'ajoute en outre pour

⁵⁰ In www.planetfinance.org/microfinance-entreprise/microfinance-presentation.php, Op. cité

⁵¹ In www.planetfinance.org/microfinance-entreprise/fiches/microfinance-banques.php, Op. cité

les banques par la base installée de leur clientèle. Elles peuvent, en conséquence, exploiter au maximum les « *effets de réseau* »⁵² générés par leurs activités primaires.

A titre d'exemple, prenons Finadev SA et Bancolombia.

2.2.1. Finadev SA⁵³

Finadev SA est une filiale de Financial Bank, une banque régionale installée dans 6 pays d'Afrique de l'Ouest. Finadev SA se spécialise dans les crédits sociaux depuis l'an 2000 avec l'aide de partenaires internationaux dont la Société Financière Internationale (SFI).

En 2004, Finadev SA possède un encours de crédit de 6,8 millions d'euros et 11 147 emprunteurs actifs. Les crédits solidaires aux groupes de commerçants, les crédits sociaux à des groupes de salariés, les crédits individuels, les crédits de fin de campagne de fin d'années sont entre autres les produits offerts par Finadev SA à travers le downscaling.

Celui-ci s'affirme réellement dans la lutte contre la pauvreté par son efficacité sociale tout en étant financièrement rentable pour la banque. Ainsi le downscaling en microfinance contribue à l'amélioration du bien être social et à l'expansion économique, et par conséquent au développement économique.

2.2.2. La Bancolombia⁵⁴

Elle est la première banque de Colombie avec près de 600 agences. Le programme « Emprededor », né en 2003, octroie ses premiers crédits à petite échelle en mars 2004. En fin avril 2005, il enregistre plus de 3800 emprunteurs actifs pour un portefeuille d'environ 3 millions d'euros. Son objectif 2010 vise un portefeuille six fois plus important pour cinq fois plus de bénéficiaires.

La portée du downscaling, aussi bien sur le plan social qu'économique, profile les opportunités de marché pour les banques, pourtant toujours réticentes à s'investir dans la microfinance pour la majorité d'entre elles. Cependant, la prolifération de cette pratique menacerait l'existence des IMF, rendant indispensable les mesures de contrôle et de supervision pour la sécurisation de l'activité de microfinance.

⁵² LAZAMANANA A. Pierre, 2007, « Cours d'Economie de Réseau et de l'Innovation »

⁵³ In www.planetfinance.org/microfinance-entreprise/fiches/microfinance-banques.php, Op. cité

⁵⁴ In www.planetfinance.org/microfinance-entreprise/fiches/microfinance-banques.php, Op. cité

2.3. Le réseau CECAM à Madagascar

« 75% de la population vit en milieu rural et le secteur agricole concerne plus de 60% de la population active. »⁵⁵ Par ailleurs, en 2004, 50% de la population malgache vit encore en dessous du seuil de pauvreté⁵⁶. Ce contexte justifie la nécessité de développer le secteur de la microfinance rurale en élaborant des produits appropriés aux besoins spécifiques⁵⁷ du milieu. CECAM œuvre effectivement dans ce sens, ayant une vocation agricole confirmée.

En 2005, 9 régions du pays sont couvertes par le réseau à travers les caisses locales dans les zones rurales. Le tableau suivant nous indique la progression du réseau dans le premier semestre de l'année 2003 sur le territoire malgache.

La première colonne est relative aux régions d'implantation des Unions Régionales des CECAM (URCECAM) dont l'URCECAM Vakinankaratra établie en 1993, l'URCECAM Bongolava en 1993, l'URCECAM Sofia en 1993, l'URCECAM Amoron' i Mania en 1993, l'URCECAM Ivon'Imerina en 1995, l'URCECAM Itasy en 1995, l'URCECAM Menabe en 1996, l'URCECAM Analamanga en 1997, l'URCECAM Alaotra Mangoro sur laquelle nous n'avons obtenu aucune information de l'époque.

Cependant, certaines informations n'ont pu être recueillies, relativement aux bases de données non disponibles (ND).

Tableau 1 : Etat du réseau CECAM à Madagascar au premier semestre 2003

URCECAM	Crédit				Epargne			
	encours (millions Ar)		Nombre en cours		Encours (million Ar)		Nombre	
	31/12/02	30/06/03	31/12/02	30/06/03	31/12/02	30/06/03	31/12/02	30/06/03
Vakinankaratra	1 270,4	2 241,2	3 994	4 650	872,0	891,6	4 836	5 245
Bongolava	759,6	1 568,1	2 649	1 880	78,1	47,3	579	337
Sofia	ND	515,7	ND	1 511	73,7	135,8	1 685	1 766
Amoron'i Mania	570,4	1 016,6	1 930	2 767	108,3	121,5	1 386	1 597
Ivon'Imerina	1 162,2	ND	1 613	ND	ND	ND	ND	ND
Itasy	799,4	1 403,4	2 070	2 961	191,5	210,8	2 388	2 335
Menabe	281,6	ND	3 319	ND	369,9	247,0	3 936	2 107
Analamanga	543,7	701,2	1 486	1 847	152,5	2 992,0	1 828	2 715
Total	5 387,3	7 446,4	17 061	15 616	1 846,0	4 646,0	16 638	16 102

Source : Projet d'Appui à la MicroFinance (P.A.M.F.)⁵⁸, PNUD/Fonds d'Equipement de Nations Unies (FENU)

Ce tableau montre l'évolution des volumes des services financiers offerts par les URCECAM à Madagascar au premier semestre 2003.

⁵⁵ BOUQUET E. et WAMPFLER B., 2006, « Enjeux et impacts de la microfinance rurale à Madagascar : Etude d'impact du réseau des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels de Madagascar (CECAM) (2003 - 2007) »

⁵⁶ In www.cia.gov/cia/publications/factbook

⁵⁷ Voir chapitre II, section 2, Op. cité

⁵⁸ PNUD Madagascar, Juin 2004, « Inventaire National des Organisations Financières de Proximité (ONF) à Madagascar, PNUD/MAG/00/006 – FENU/MAG/00/C01 ».

Cette époque sort de la crise politique et économique de 2002 et se démarque par la reprise des activités économiques. Ce contexte influe énormément sur le comportement des agents notamment les financiers et les paysans dans les zones rurales car nul n'a été épargné par les effets de cette crise. Le circuit financier a en effet subi le « point mort » de l'économie qui s'est répercuté au niveau de la microfinance d'autant plus que l'inactivité s'est étendue sur une longue période ou en tout cas, l'économie globale était au ralenti.

Par ailleurs, les informations non disponibles auront certainement un impact sur la qualité des données et sur l'interprétation des résultats. Nous pouvons noter que les services proposés s'inscrivent au crédit et à l'épargne.

Les produits d'assurance ne font pas encore partie des services financiers offerts dans le circuit formel de la microfinance vu, entre autre, la précarité du revenu global dans le milieu rural et pourtant, la globalisation de la souscription à un contrat d'assurance contribuerait à sécuriser à la fois l'activité économique de l'emprunteur et le prêt accordé par l'IMF. Cette remarque, importante, s'inscrit en outre dans le contexte des pays en développement où le niveau de revenu ne permet pas de recourir aux produits d'assurance en plus de la consommation et de l'épargne effectuées⁵⁹.

On peut également observer que les volumes de crédit et d'épargne ne sont pas uniformes selon les régions. Par conséquent, les besoins financiers varient également. Vakinankaratra enregistre le niveau de crédit le plus élevé en juin 2003 avec plus de 2 milliards d'Ariary octroyés tandis que Sofia n'enregistre que Ar 515 752 800.

Quant à l'épargne, la région d'Analamanga collecte une somme de près de 3 milliards d'Ariary contre 47 millions à peine pour Bongolava. Ainsi, le degré de développement et le nombre d'habitants des régions ont une forte corrélation avec les volumes de crédits et d'épargne exprimés. En effet, la région d'Analamanga, par exemple, concentre plus d'un million d'habitants et les infrastructures y sont plus modernes.

Au sujet de la variation survenue entre les deux dates (31/12/02 et 30/06/03), elle s'exprime dans le tableau suivant, obtenu sur la base des données du tableau n°1.

⁵⁹ BERTELET Sylvain Ngassam in <http://esf.asso.fr/portail>, Mars 2005, « A propos d'une composante négligée et oubliée : la microassurance dans l'Ouest du Cameroun »

Tableau 2 : Variation des volumes de services financiers offerts par le réseau CECAM entre le 31/12/02 et le 30/06/03

URCECAM	Crédit	Epargne
Vakinankaratra	76,42%	2,25%
Bongolava	106,45%	-39,43%
Sofia	-	84,15%
Amoron'i Mania	78,23%	12,22%
Ivon'Imerina	-	-
Itasy	75,56%	10,14%
Menabe	-	-33,23%
Analamanga	28,97%	1861,80%
En moyenne	38,22%	151,68%

Source : des calculs se basant sur les données du tableau 1

Dans ce registre, la région de Bongolava présente une diminution des montants d'épargne de l'ordre de 39%, mais malgré cela, une augmentation des encours de crédit de 106,45% s'est effectuée en répondant aux besoins de la population. A l'inverse, l'épargne a enregistré une hausse de 1861,80 % à Analamanga, soit plus de 18 fois le montant recueilli 6 mois auparavant, et un accroissement du crédit de 29% seulement. Ces deux situations extrêmes établissent la flexibilité du réseau pour plus d'efficience envers les attentes de ses membres et sociétaires.

Dans les limites des données recueillies, en moyenne, l'octroi de crédit a évolué de plus de 38% et l'épargne à plus de 150%.

Le réseau CECAM, et la microfinance en général, occupe, par conséquent, une place déterminante au sein des ménages ruraux malgaches surtout à la sortie d'une crise politique et économique soutenue. La microfinance rurale a acquis la confiance de la population et sa crédibilité n'en est que plus renforcée.

Par ailleurs, « à la fin de l'année 2005, le réseau comptait 179 caisses et 83000 sociétaires répartis sur les 9 régions du pays. L'encours du crédit s'élevait à 15 milliards d'Ariary, celui de l'épargne à 5 milliards d'Ariary »⁶⁰.

L'encours de crédit offert a donc doublé en un an et demi tandis que le niveau de l'épargne s'est stabilisé parallèlement au secteur financier et particulièrement celui de la microfinance.

⁶⁰ E. BOUQUET et B. WAMPFLER, 2006, « Enjeux et impacts de la microfinance rurale à Madagascar : Etude d'impact du réseau des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels de Madagascar (CECAM) (2003 - 2007) », Op. cité

Ceci marque la nécessité d'une stabilité économique et politique pour permettre le développement de la microfinance notamment en zone rurale et PlaNet Finance déclare à cet effet que « *Jusqu'à présent, il semble que les Banques des Pauvres se soient développées dans les pays ayant un minimum de stabilité politique et économique* » et ajoute que « *La plupart des grands pays où il n'y a pas d'IMF sont ceux qui connaissent des conflits internes ou ceux qui ne reçoivent que très peu de soutien international.* »⁶¹

Sous l'angle des taux d'intérêt, référons-nous au tableau suivant.

Tableau 3 : Les taux d'intérêt au sein du réseau CECAM à Madagascar

URCECAM	Crédit	Taux d'épargne par an (%)			
	Taux par mois (%)	Grand compte	Dépôt à terme	Plan d'épargne	Dépôt à vue
Vakinankaratra	1 à 4	-	5 à 8	9	0
Bongolava	1,5 à 4	-	0,5	0,75	0
Sofia	2,5 à 4	-	5 à 12	0,75	0
Amoron'i Mania	1,5 à 4	5 à 12	6	9	0
Ivon'Imerina	1,5 à 4	5 à 12	5	-	0
Itasy	1,5 à 4	6 à 12	6	9	0
Menabe	1,5 à 4	-	5 à 8	9	0
Analamanga	1,5 à 4	-	5 à 9	9	0

Source : Projet d'Appui à la MicroFinance (P.A.M.F.)

Les taux pratiqués au crédit varient en fonction de la nature du crédit alloué. Le réseau met à la disposition de ses sociétaires le crédit à la production avec un taux moyen de 3% par mois, le crédit pour l'investissement entre 2 et 2,5% selon les régions, le crédit de stockage (ou type GCV) pour les produits agricoles à 3%, le crédit social (CS) ou dépannage et le crédit commercial individuel (CCI) à 4%, le crédit culture pérenne avec le taux le plus bas qui se situe entre 1 et 2,5% par mois selon les URCECAM.⁶²

Quant à l'épargne, la rémunération proposée par le réseau devient de plus en plus attractive si le taux de la Banque Centrale constitue la référence et si l'on considère que la cible de la microfinance n'intéresse qu'accessoirement le système financier traditionnel.

⁶¹In www.planetfinance.org/microfinance-entreprise/fiches/microfinance-banques.php, Op. cité

⁶² PNUD Madagascar, Juin 2004, « Inventaire National des Organisations Financières de Proximité (ONFP) à Madagascar, PNUD/MAG/00/006 – FENU/MAG/00/C01 », Op. cité

En conclusion, à travers le réseau CECAM à Madagascar, des zones rurales délaissées par la finance traditionnelle accèdent depuis une quinzaine d'années à l'épargne et au crédit offerts par la microfinance. Le réseau connaît une forte croissance avec une gamme étendue de produits financiers, qui indiquent sa capacité à fournir une offre appropriée à la diversité des besoins de la population rurale, dont les pauvres, et aux critères spécifiques à l'exploitation agricole. En outre, l'étude d'impact 2003 avance que l'impact de l'accès aux services financiers sur les ménages pauvres se traduit par « *la réduction de la vulnérabilité économique, l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'augmentation ponctuelle de la capacité de production (fonds de roulement).* »⁶³

2.4. Quelques statistiques

Globalement, l'évolution de la microfinance s'effectue rapidement. Elle dénote l'engouement des populations envers les produits proposés par le secteur. Le tableau suivant résume cette évolution.

Tableau 4 : Evolution du secteur microfinance dans le monde 1998 – 2006

	1998	2006
IMF	3 000	7 000 dans 85 pays
bénéficiaires	12 000 000	150 000 000
portefeuille total		30 000 000 000 US \$
demande potentielle		300 000 000 000 US \$

Source : PlaNet Finance, 2006

8 années ont suscité l'intérêt et l'engouement douze fois plus important des populations nécessiteuses envers les produits de la microfinance avec le développement net du secteur en doublant le nombre d'institutions à proximité des demandeurs de financement.

En outre, 500 millions de travailleurs pauvres dans le monde ne sont pas encore touchés par les services financiers.

Ces quelques exemples illustrent l'importance accrue du secteur au sein des ménages pauvres. Néanmoins, bon nombre d'agrégats restent à innover afin d'utiliser tout le potentiel de la microfinance. Aussi, la troisième section s'attache aux défis du secteur.

⁶³ BOUQUET E. et WAMPFLER B., 2006, « Enjeux et impacts de la microfinance rurale à Madagascar : Etude d'impact du réseau des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels de Madagascar (CECAM) (2003 - 2007) », Op. cité

Section 3. Les défis des institutions financières

Face à ces quelques cas et à la situation mondiale du secteur, nous pouvons dégager certains défis à relever en milieu rural :

- atteindre les populations des zones enclavées où les infrastructures sont déficientes,
- élaborer des services financiers adaptés aux diverses et petites activités économiques de ces populations, considérant spécifiquement l'agriculture,
- réévaluer la place des produits d'assurance en milieu rural,
- élaborer des formes de garanties appropriées aux activités à risque élevé pour ces populations incapables de fournir des garanties matérielles,
- mettre en place et adopter des techniques facilitant la minimisation des coûts de transaction relatifs à ces différentes contraintes,
- trouver les ressources financières nécessaires à la durabilité et à l'autonomie des services financiers,
- renforcer les IMF pour leur permettre d'agir aussi bien à un niveau local qu'à des zones plus étendues.
- améliorer les performances des IMF en exercice et leur faciliter l'accès aux sources de financements traditionnels.
- trouver l'optimum social et financier par l'établissement de taux d'intérêt avantageant toutes les parties, aussi bien les institutions financières que les bénéficiaires des services financiers.

A l'achèvement de ce chapitre, il en sort que les institutions financières en milieu rural sont très actives et attirent considérablement l'intérêt des populations, notamment les pauvres. L'accès aux services financiers de proximité constitue une opportunité d'améliorer la condition de vie. La question du taux d'intérêt à pratiquer renvoie à un aspect politique qui devrait prendre l'ascendant sur le côté technique tout en sécurisant simultanément les parties de l'offre et de la demande. Le réseau CECAM à Madagascar n'illustre qu'une part de la contribution de la microfinance dans la réduction de la pauvreté rurale du pays. Nous poursuivrons dans le chapitre suivant en édifiant l'apport de la microfinance au développement rural à Madagascar ainsi que ses limites.

CHAPITRE II. La microfinance à Madagascar au service du développement rural et ses limites

Madagascar figure parmi les pays où la majorité de la population vit en milieu rural. En effet, les zones rurales abritent 75 % de sa population dont 60 % se tourne vers l'agriculture⁶⁴. Par conséquent, cette population agit énormément sur le niveau de développement du milieu rural et, de ce fait, de celui du pays entier. Il s'avère donc nécessaire d'élaborer et de mettre en place des outils et instruments performants afin d'atteindre l'objectif de développement rural. En prémisses à ce chapitre, nous établirons l'apport de la microfinance pour les outils de développement rural puis nous en dégagerons les limites.

Section 1. Apport de la microfinance pour les outils de développement rural

Pour mettre la lumière sur l'apport de la microfinance aux outils de développement rural, cette section utilisera quatre paragraphes en commençant par la notion de développement rural à Madagascar, puis les autres déterminants en milieu rural. Les deux derniers illustreront cette section par une brève analyse de l'évolution des IFM à Madagascar suivie de celle de l'évolution du taux de pénétration de l'ensemble des IMF.

1.1. Le développement rural⁶⁵

La notion de développement rural est large est complexe. Elle recouvre divers domaines qui nécessitent d'être pris en compte simultanément. Les activités économiques des agents ruraux se tournent vers le secteur agricole.

Ainsi notre démarche s'appuiera sur la notion de développement agricole pour s'étendre à la conception de la politique agricole qui traite des instruments de développement rural.

1.1.1. Les contraintes au développement agricole

Madagascar s'est trouvé, pendant les quatre dernières décennies, confronté à des contraintes d'ordre divers. Des contraintes socioculturelles, socioéconomiques, institutionnelles, physiques, techniques et financières ont causé la récession du secteur agricole malgache.

⁶⁴ Voir deuxième partie, chapitre I, section 2, 2.3, p 29

⁶⁵ RANDRETSA, 2006, « Cours de Développement rural », Op. cité

En effet, des problèmes d'intrant et de technologie ont persisté du fait des méthodes traditionnelles encore utilisées. Par conséquent, les engrais organiques importés se sont révélés inadaptés et l'exploitation agricole malgache n'a dégagé aucune rentabilité.

De plus, jusqu'à l'avènement du Programme National Foncier (PNF) en 2005, les agriculteurs ont été confrontés aux diverses difficultés d'ordre foncier qui se sont manifestées par des cultures réduites à de petites superficies et par la lenteur dans l'acquisition des terres, induisant une production destinée à l'autosubsistance.

Par ailleurs, si certains agriculteurs ont pu surmonter ces premiers problèmes, il subsiste encore le problème de l'infrastructure routière qui relève de la compétence propre de l'Etat, ne permettant pas d'acheminer les produits agricoles sur les marchés.

Et une cause certaine de la récession du secteur agricole réside dans le problème de financement de l'exploitation agricole.

Autant du côté de l'offre de produits agricoles que du côté de la demande, l'aspect financier a constitué un long moment un barrage pour le développement agricole.

En effet, devant les risques de l'agriculture, le système bancaire a délaissé le secteur et les investissements relatifs à l'intrant, à la technologie ainsi qu'à la sécurisation foncière n'ont pu s'effectuer.

Du côté de la demande, d'une part, les besoins intérieurs n'ont pu s'exprimer sur le marché du fait d'un niveau faible du revenu et de l'accès restreint aux services financiers, et d'autre part, la demande extérieure, faible, est due à la qualité médiocre des produits agricoles malgaches.

En définitive, les problèmes de financement ont provoqué la récession du secteur agricole et eu un impact négatif sur l'économie. La microfinance s'apparente alors comme une solution et elle peut, a priori, être déterminante dans le développement agricole.

1.1.2. La conception de la politique agricole

La déficience de l'offre et le niveau de la demande de produits agricoles dérivent, d'après ce qui précède, du manque de ressources financières. Les pays en développement présentent ces caractéristiques et se sont engouffrés dans une spirale de pauvreté atteignant parfois des conditions de survie extrêmes : la sous alimentation, les maladies récurrentes, l'analphabétisme, etc.

Ainsi, l'élaboration d'une politique agricole devient nécessaire, dont l'orientation globale s'attache à améliorer la condition de vie en milieu rural. Or tel est l'objet de la microfinance rurale en donnant à des catégories de populations vulnérables mais à fort potentiel (les femmes,

les jeunes, etc.) les moyens de développer des activités génératrices de revenus et permettant l'accumulation, dont l'exploitation agricole.

Cette politique agricole doit s'aligner aux objectifs de politique publique inscrits au Madagascar Action Plan (MAP), qui sont « une réduction effective de la pauvreté et une amélioration tangible de la qualité de vie des Malagasy »⁶⁶ et dont l'orientation globale se définit par l'intégration prochaine à l'économie de marché régional et international à travers la South African Development Community (SADC) et la COMon Market for Easter and Southern Africa (COMESA) entre autres, le développement du secteur privé, le désengagement de l'Etat du secteur productif et l'encouragement des investissements étrangers.⁶⁷

Dans ce contexte, nous pouvons résumer l'enjeu de la politique agricole au niveau de l'économie nationale dans le schéma simplifié suivant, en intégrant la microfinance qui répond parfaitement aux grands objectifs du MAP du fait que, d'après ce que nous avons traité dans le chapitre précédent, elle permet effectivement de réduire la pauvreté et qu'elle contribue à améliorer la condition de vie des populations qu'elle touche.



Source : déroulement de cette section. Les tirets marquent les liens entre les agents économiques

La politique agricole constitue alors un élément essentiel du développement agricole et du développement rural en général.

1.2. Les autres déterminants en milieu rural

En outre, les activités rurales ne se limitent pas uniquement à l'exploitation agricole, bien que celle-ci occupe la majorité de la population. Elle se combine souvent à l'artisanat à l'échelle de l'individu ou de l'entreprise de taille variable, au commerce ou aux services⁶⁸. La microfinance rurale offre également des produits adaptés à ces activités comme le prouve la gamme de produits proposés par le réseau CECAM à ses membres⁶⁹.

⁶⁶ In www.madagascar.gov.mg/MAP/

⁶⁷ RANDRETSIA, 2006, « Cours de Développement rural », Op. cité

⁶⁸ Voir première partie, chapitre II, section 1, p 13

⁶⁹ Voir deuxième partie, chapitre I, section 2, p 31

Ainsi, la microfinance se trouve en mesure, d'une part de financer les investissements relatifs aux besoins agricoles, et d'autre part de fournir les ressources nécessaires au développement des petites activités génératrices de revenu, ayant un lien ou non avec l'agriculture (petit commerce des récoltes par exemple.).

A une plus grande échelle, la microfinance contribue aussi bien à démarrer une activité potentiellement rentable qu'à renforcer une autre qui détient déjà son marché. Les perspectives d'un marché toujours plus important sont d'autant plus sérieuses que l'accès aux services financiers se renouvelle continuellement, permettant aux bénéficiaires de pouvoir s'acquérir des opportunités qui se présentent à eux.

Dans tous les cas, la microfinance est un moyen efficace pour combler les besoins de financement dont le circuit financier traditionnel ne s'attachait pas à satisfaire auparavant

Appuyons cette petite analyse par des illustrations chiffrées.

1.3. L'évolution des IMF mutualistes

Les paragraphes précédentes de ce chapitre ont démontré la nécessité d'une organisation capable de fournir des services financiers à la population rurale tout en s'accordant avec la politique agricole érigée d'une politique globale de l'Etat. La microfinance semble être désignée et adaptée à ce défi. Il nous appartient alors, dans ce mémoire, de mesurer son ampleur et ses impacts dans le processus de développement rural et du développement agricole en particulier.

Le tableau suivant établit la progression de l'ensemble des IMF mutualistes à Madagascar dans la période 1998 – 2006.

Tableau 5 : Evolution des IMF mutualistes (1998 – 2006)

année	nombre		encours (millions Ar)	
	caisses	membres	crédit	épargne
1998	248	47 472	3 316	1 280
1999	271	60 775	4 703	1 919
2000	336	92 946	7 562	7 416
2001	353	116 977	9 260	11 150
2002	338	135 305	11 212	10 372
2003	380	179 399	19 519	18 992
2004	380	198 912	25 382	21 803
2005	394	232 347	36 235	25 510
2006	413	289 508	40 219	31 317

Source : APIFM, 2007

Ainsi nous obtenons les variations ci-après.

Tableau 6 : Variations annuelles au sein des IMF mutualistes (1998 – 2006)

année	nombre (%)		encours (%)	
	caisses	membres	crédit	épargne
1998				
1999	9,27	28,02	41,83	49,92
2000	23,99	52,93	60,79	286,45
2001	5,06	25,85	22,45	50,35
2002	-4,25	15,67	21,08	-6,98
2003	12,43	32,59	74,09	83,11
2004	0,00	10,88	30,04	14,80
2005	3,68	16,81	42,76	17,00
2006	4,82	24,60	10,99	22,76

Source : calculs se basant sur les données du tableau 5

Notre première constatation se porte en 2002, l'année de la crise politique et économique qui n'a pas épargné le secteur de la microfinance, traduit par une baisse du nombre des caisses et de l'encours de l'épargne, respectivement de l'ordre de 4,25 et 6,98 %.

Hormis cet effet de la crise, les IMF mutualistes ont, durant cette période, enregistré une croissance parfois très forte comme en 2000 et en 2003, croissance expliquée par une hausse simultanée des encours de crédit et d'épargne de l'ordre respectif de 61 et 286 % en 2000, et de 74 et 83 % en 2003.

Ces chiffres évoquent une stabilité économique, hors crise, favorable à l'expansion de l'activité de microfinance à Madagascar.

En outre, toutes ces données sont relatives aux comportements des sociétaires bénéficiaires. Ces derniers sont plus disposés à épargner du fait que leur revenu s'est accru suite aux crédits qu'ils ont pu obtenir afin de démarrer ou d'étendre leurs activités. Ce surplus d'épargne permettra l'octroi de nouveaux crédits sur le réseau. La théorie parle ici de « l'effet accélérateur » défini par Keynes.

Les membres ne cessent également d'accroître en nombre. L'économie de réseau attribue cette situation à l'effet de réseau et plus particulièrement à l'effet de rétroaction positive dont le mécanisme se porte sur la succession d'événements : le sociétaire consomme le produit financier en contractant un prêt ou en épargnant auprès de l'IMF, puis celle-ci est incitée à produire plus ou à proposer de nouveaux produits qui suscitent à leur tour l'intérêt d'autres personnes, les futurs adhérents à l'IMF. Et le cycle se reproduit indéfiniment jusqu'à saturation du réseau.⁷⁰

⁷⁰ M. LAZAMANANA A. Pierre, 2007, « Cours d'Economie de Réseau et de l'Innovation », Op. cité

1.4. Le taux de pénétration

Sur la base de l'ensemble des IMF, mutualistes et non mutualistes, le taux de pénétration de marché du secteur suit une évolution remarquable illustrée dans le tableau suivant.

Tableau 7 : Evolution globale du taux de pénétration depuis l'instauration de la microfinance à Madagascar

	avant 1990	2000	2005	2006
taux de pénétration	< 1 %	4 %	7,60 %	8,30 %
habitants en millions	-	-	17,6	18,04
total des bénéficiaires	-	-	240272	304000

Source : The World Factbook 2005, CIA⁷¹, MEFB⁷² (Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget)

Le calcul du taux de pénétration s'opère comme suit.

$\text{Taux de pénétration}^{73} = \frac{\text{Nombre de Bénéficiaires} \times 4,5}{\text{Effectif population} \times 0,80}$
--

Les coefficients correspondent à la proportion pauvre de la population (80 %) et à l'effectif moyen des ménages malgaches (4,5).

En conclusion, cette dernière décennie a enregistré une forte croissance des IMF notamment en milieu rural. Elle se matérialise par les volumes accrus de l'épargne collectée et de crédits octroyés auprès des sociétaires, l'accroissement du nombre de membres, l'extension géographique qui se traduit par le développement du nombre des caisses, et l'augmentation notable du taux de pénétration exprimant l'augmentation du nombre de sociétaires par caisse.

Le développement du secteur de la microfinance concrétise également l'attente de la population quant à l'accès aux services financiers de proximité et se révèle déterminant quant aux financements des activités génératrices de revenu dont l'exploitation agricole.

Ainsi la microfinance s'affirme comme un outil de lutte contre la pauvreté, notamment rurale, et contribue à faciliter l'élaboration d'une politique agricole nécessaire au développement agricole et finalement au développement rural.

Néanmoins, la microfinance ne peut, à elle seule, régler la question du développement rural. En effet, elle a ses limites que nous allons traiter dans la prochaine section.

⁷¹ www.madamicrofinance.mg/resultats.htm

⁷² MEFB in mefb.gov.mg, octobre 2006, « Rapport économique et financier 2005 – 2006 »

⁷³ PNUD Madagascar, Juin 2004, « Inventaire National des Organisations Financières de Proximité (ONF) à Madagascar, PNUD/MAG/00/006 – FENU/MAG/00/C01 », Op. cité

Section 2. Les limites

Cette deuxième partie nous a permis, jusqu'ici, de confirmer l'importance du secteur de la microfinance au sein de la population rurale. Elle offre des produits lui permettant de lutter contre la pauvreté et d'améliorer son niveau de vie. Cependant, certains barrages subsistent. Nous mènerons cette section, en nous inspirant des entrevues avec les professionnels du milieu de la microfinance, par l'adoption de deux points de vue : celui de la population concernée et celui de la concurrence.

2.1. Les freins au sein de la population rurale

En nous référant à l'évolution du taux de pénétration au niveau national, nous pouvons constater une croissance soutenue du nombre de sociétaire par caisse.

Cependant, en 2006, ce taux n'atteint que 8,30 %. Autrement dit, 8 ménages sur 100 seulement accèdent aux services d'offres de crédit et d'épargne émanant des IMF. Sur l'ensemble du vaste territoire national malgache, le potentiel non exploité par la microfinance est alors de 92 ménages sur 100, ce qui représente plus de 2 millions de ménages pauvres en zones rurales (évalués en considérant les coefficients du taux de pénétration d'une part, et que 75 % de la population vit en milieu rural). Quatre raisons majeures provoquent cette situation : la notion de culture crédit, la gestion foncière, les limites agricoles et l'esprit de solidarité.

2.1.1. La notion de culture crédit

La culture malgache relie l'endettement à la honte.

Par ailleurs, l'éducation se restreint souvent au niveau de base. Seulement 10 % des personnes éduquées atteignent le niveau universitaire actuellement malgré la forte implication de l'Etat dans ce domaine à travers « l'Education pour Tous ».

L'insuffisance de la diffusion d'information et de communication des produits de microfinance accentue également ces lacunes. D'après le Journal Télévisé de la TVM du 04 octobre 2007 : « Dans la région de la SAVA, particulièrement à *Sambava*, les gens manquent d'informations sur les possibilités de financement proposées par les IMF. »⁷⁴

Nous pouvons également évoquer la peur de la population rurale à effectuer des emprunts, suite aux expériences traumatisantes du passé, ou dus aux risques élevés liés aux contraintes spécifiques à l'agriculture, à la hantise que des *vahiny* (Malgaches ou Etrangers) viennent ensuite leur voler leur *Tanindrazana*, ou tout simplement au manque d'esprit d'entreprise forgé par trop d'assistanat.

⁷⁴ Colloque sur la microfinance, 04 octobre 2007 au Hilton Madagascar

Ces caractéristiques ne favorisent en aucune façon l'acquisition de la culture crédit au sein de la population rurale et constituent un réel blocage au développement de la microfinance et par conséquent au développement rural.

2.1.2. La gestion foncière

La précarité de la situation foncière des populations rurales implique que les établissements de crédit traditionnels se refusent à leur octroyer le crédit nécessaire au développement de leurs exploitations à cause de la durabilité même des activités financières qui seraient mises en péril. Ceci constitue un risque ingérable pour les prêteurs car parfois, les garanties proposées sont les terres et les constructions qui y sont bâties. Pourtant, les titres et cadastres n'existent pas. Par conséquent, la question de la propriété est remise en cause.

Comme les IMF sont régies par les lois bancaires et suivent la logique de la rationalité, le problème reste entier à ce niveau, notamment dans le secteur agricole, malgré l'établissement des guichets fonciers et les efforts fournis par l'Administration étatique et les collectivités locales pour résoudre le sujet de la gestion foncière.

En outre, le *lova* figure parmi les traditions ancestrales malgaches qui, trop souvent, se désintéressent des pratiques administratives. Il constitue à cet effet un lourd défi à relever quant aux changements de comportements des exploitants ruraux vis-à-vis de la culture administrative.

2.1.3. Les limites agricoles

A Madagascar, les surfaces cultivables sont très peu exploitées.

Cette situation se reflète par l'insuffisance, voire l'inexistence de l'utilisation des technologies. Par conséquent les surfaces cultivées ne sont pas rentables et les paysans agriculteurs se réduisent à une production destinée à l'autoconsommation, en un mot, ils se rangent à une économie de subsistance.

De plus, les terres exploitées ne concernent que des petites surfaces, avec des techniques rudimentaires. Un impact direct agit sur la quantité, faible, et sur la qualité qui se trouve trop souvent non conforme aux normes internationales. Ainsi, les produits sont inadaptés à l'exportation auquel cas les producteurs se risqueraient à de lourdes pertes. Une autre conséquence aussi importante s'identifie à un accès au crédit limité, voire impossible car le rendement à l'hectare n'est pas significatif.

Malgré la facilité d'accès aux services financiers proposée par la microfinance, celle-ci ne peut outre passer ces limites agricoles au risque de mettre en péril ses propres activités et compromettre la durabilité et l'autonomie de ses services.

2.1.4. L'esprit de solidarité

Le milieu rural comporte dans ses traditions un critère de solidarité basée sur le *fihavanana* et la sagesse ancestrale. Mais les changements profonds qui s'opèrent actuellement au sein de ce milieu risquent fortement de remettre en cause cet esprit de solidarité, pourtant à la base de la minimisation du risque de non recouvrement des crédits dans les caisses des IMF

Les limites au niveau de la population étant établies, traitons la concurrence.

2.2. Les limites imposées par la concurrence

La concurrence des IMF nationales se compose de deux catégories : les IMF internationales et les banques.

2.2.1. Les IMF internationales

A titre illustratif, évoquons le cas de Microcred, inspiré de l'article intitulé « *L'association « Salohin'Iarivo », un exemple réussi pour Microcred* »⁷⁵.

Implanté à Madagascar en juin 2006, Microcred finance les Petites et Moyennes Entreprises ainsi que les Petites et Moyennes Industries (PME/PMI). En un peu plus d'une année d'activité, Microcred emploie 90 personnes dont 45 agents de crédit, apportant un effet bénéfique à l'économie par la création d'emploi. En cette même période, il a engrangé 3123 clients actifs pour un portefeuille de 5,3 milliards d'Ar. Il devient, à cet effet, un concurrent sérieux des IMF nationales, aussi bien urbaines que rurales, car son domaine d'activité touche simultanément les deux milieux. Par conséquent, son implantation constitue une menace pour les IMF nationales. Par ailleurs, le partenariat conclu entre Microcred et l'Association *Salohin'Iarivo* reflète son intégration active sur le marché.

Il est nécessaire, dans ce cadre, de considérer l'expérience de ces institutions dans le domaine. Il est tout à fait possible qu'elles soient les promoteurs du développement de la microassurance, produit jusqu'ici mal exploité par la branche de la microfinance nationale.

⁷⁵ In Madagascar Tribune N°5664, 22/09/2007, p 6

2.2.2. Les institutions bancaires.

Huit banques commerciales privées sont actuellement établies à Madagascar. Elles sont des banques territoriales étrangères qui forment l'Association Professionnelle des Banques (APB). L'Accès – Banque Madagascar se distingue d'entre elles, notamment en sa qualité de banque territoriale spécialisée en microfinance.

En premier lieu, nous signifierons que les décisions d'octroi de crédit émanent pratiquement et totalement de l'APB. Cette offre, provenant d'acteurs étrangers, est confrontée à une demande nationale essentiellement malgache. Le manque d'information « individualisée » sur la clientèle malgache et son comportement s'ajoutant à ce constat, les demandes de crédit peuvent connaître des refus en masse. L'image du système financier, dont la microfinance, peut ainsi en être ternie et découragerait les consommateurs de services financiers à s'adresser au secteur formel, voire les encouragerait à ne plus recourir du tout à ces services.

En second lieu, leur pénétration du marché accroît la concurrence. Cependant, la politique générale de l'Etat favorise les investissements directs étrangers (IDE) et ces banques territoriales étrangères possèdent alors un avantage certain sur les IMF nationales.

En outre, Antananarivo se porte candidate pour abriter le siège de la future banque des villes, Métropolis. Cette dernière « *ne sera pas une nouvelle banque internationale mais une banque qui favorisera l'accès des collectivités locales à des crédits moins chers.* »⁷⁶ Métropolis sera alors un concurrent direct pour les IMF œuvrant en milieu urbain spécialement les mutualistes concernées.

Finalement, ces banques commerciales privées constituent une menace pour la microfinance nationale dans le sens qu'elles pourraient préférer pratiquer le downscaling plutôt que de renforcer le financement des IMF.

Pour conclure ce second chapitre, la microfinance s'inscrit dans le processus de développement rural malgache. Elle s'insère entre la politique agricole et la population rurale en tant que fournisseur des services financiers que sont l'épargne et le crédit. L'accès à ces produits profite de plus en plus à la population qui peut ainsi lutter contre la pauvreté dans un premier temps, en sortir peu à peu pour intégrer pleinement la société en exerçant des activités

⁷⁶ HUCHON J-P in L'HEBDO de madagascar, N°0136, du 21 au 27/09/2007, p 09

génératrices de revenu grâce notamment à l'accès et à la consommation des produits de la microfinance.

Cependant, certaines limites bloquent encore la pleine expansion du secteur de la microfinance sur tout le territoire malgache. Elles sont essentiellement liées aux spécificités du milieu agricole, au niveau d'éducation de la population, à l'ignorance de la notion de culture crédit et culture administrative, à la gestion foncière. Parallèlement, des menaces pour les IMF nationales proviennent de la concurrence étrangère dans le domaine parmi laquelle l'ouverture prochaine au marché régional et international.

En outre, le soulèvement de ces diverses difficultés suggère d'y apporter des solutions. Le dernier chapitre de ce mémoire s'attachera donc à émettre quelques recommandations.

CHAPITRE III. Recommandations

L'enjeu de la microfinance tient à l'amélioration du niveau de vie de la population abandonnée par le système financier traditionnel. Elle contribue alors au développement des milieux où s'opèrent les transactions en microfinance. Nous avons évoqué les défis relatifs au secteur dans le premier chapitre de cette partie ainsi que les limites qui se soulignent aux IMF nationales dans le second chapitre. Aux termes de ce présent chapitre, nous espérons apporter des idées innovatrices pour développer le secteur.

Pour ce faire, prenons deux démarches parallèles dont la première est axée sur la population et son comportement, et la seconde tournée vers la concurrence sur l'accès aux services financiers.

Section 1. Recommandations au niveau de la démarche sur la population

Cette démarche devrait prendre en compte toutes les particularités des localités concernées ainsi que les traditions qui ont régi leur règle de vie notamment en matière économique et surtout relative au domaine financier. Les recommandations à cet effet prendront deux sens : l'orientation vers la culture de développement et la consolidation de l'esprit de solidarité.

1.1. La culture de développement

Il est impératif que les personnes cibles de la microfinance saisissent l'apport de celle-ci dans la réduction de la pauvreté et à plus grande échelle, dans le processus de développement. Parmi les limites évoquées s'inscrivent les notions de culture crédit et de culture administrative et un des défis de la microfinance se traduit par la recherche de ressources financières pour la durabilité et l'autonomie des services financiers.

1.1.1. La culture crédit et la culture administrative

Ces deux notions sont essentielles pour asseoir les services financiers au niveau des collectivités locales rurales.

Les IMF se trouvent en première ligne face aux populations et devraient être aptes à leur expliquer, par la pratique, le mécanisme du crédit qui permet l'investissement, puis la production suivie de la consommation et potentiellement de l'exportation. Les habitants des zones reculées

sont en outre très réceptifs aux innovations mais leur application relève d'un tout autre domaine. Aussi, les IMF pourraient inclure, dans leurs programmes, des ateliers de formation participative au développement par la culture du crédit, ateliers qui prendraient la forme collective ou individuelle selon la prédisposition de l'auditoire.

De telle initiative prendrait certainement du temps et engagerait des dépenses supplémentaires. Cependant, la retombée sur les IMF serait plus conséquente en ce sens qu'une meilleure compréhension du mécanisme inciterait les gens à l'expérimenter voire à l'adopter.

L'évocation des cas de réussite, par le crédit, contribuerait également à la culture du crédit.

Concernant la culture administrative, certes, elle est beaucoup plus contraignante. Cependant, elle contribue à faciliter l'avancement des projets entrepris notamment dans le cadre des garanties matérielles. Elle assure dans ce cas précis le titre de propriété et permettrait par exemple un accès facilité au système microfinancier voire financier. Elle s'inscrit particulièrement dans le cadre foncier qui constitue un frein majeur à l'octroi de crédit dans les milieux ruraux.

1.1.2. L'épargne

La collecte d'épargne n'est pas automatique pour toutes les institutions. Les ONG, par exemple, ne peuvent généralement y recourir et leurs ressources financières se constituent de dons ou d'emprunts. Les IMF non mutualistes, également, n'étaient pas autorisés à la collecte de l'épargne de leurs clients avant l'adoption de la Loi N° 2005 – 016 du 29 septembre 2005. Actuellement, l'épargne peut constituer une de leurs ressources, ce qui renforce assurément la durabilité de leurs activités.

Par ailleurs, la thésaurisation est omniprésente au sein des sociétés pauvres. L'épargne se trouve souvent orientée vers le secteur informel. Ainsi, dans le cadre d'un programme de culture au développement, les IMF pourraient inculquer à leurs bénéficiaires potentiels à diriger l'épargne dans le circuit formel où elle pourrait servir à souscrire des contrats d'assurance sur les activités de ces bénéficiaires.

Cela suppose néanmoins l'intégration des produits d'assurance aux services financiers proposés par les IMF. Celles-ci auraient alors intérêt à développer la microassurance. Dans ce contexte, si une partie de l'épargne est destinée à l'assurance, les populations ne feraient que changer l'affectation de leur argent. Par conséquent, elles n'auraient pas à déboursier plus tout en bénéficiant des nouveaux produits d'assurance.

La culture au développement s'avère donc essentielle à la compréhension du mécanisme financier mais également au développement des services financiers.

1.2. La consolidation de l'esprit de solidarité

L'environnement rural est connu pour avoir une cohésion sociale forte. Cependant, les changements dus à la modernisation du milieu risquent de bouleverser les mœurs sociales et affaiblir cette cohésion. Aussi est-il primordial de consolider l'esprit de solidarité de ces populations afin de garder le principe de mutualisme. Les IMF ont leur rôle à jouer dans ce domaine car la consolidation de l'esprit de solidarité est dans l'intérêt de toutes les parties.

En milieu urbain, la question revient à réapprendre à adopter cet esprit pour ouvrir de nouveaux horizons aux institutions urbaines qui pourraient par la suite profiter de l'expérience tirée de l'intérêt collectif.

Ainsi les IMF pourraient travailler avec des organes spécialisés tels que les ONG pour la formation des membres et clients, actuels et futurs.

Cette section vise à toucher essentiellement le comportement de la population susceptible de recourir aux services financiers notamment à travers la microfinance. La section suivante s'atèle à agir sur les institutions elles-mêmes et sur leur environnement concurrentiel.

Section 2. Recommandations sur l'environnement concurrentiel des IMF

Madagascar se prépare actuellement à l'intégration à l'économie de marché régional et international et à travers le MAP, le développement du secteur privé, le désengagement de l'Etat du secteur productif ainsi que l'encouragement des investissements étrangers accentuent la concurrence dans le secteur financier et microfinancier. Considérons alors les établissements bancaires ainsi que la question du taux d'intérêt pratiqué en microfinance.

2.1. Les établissements bancaires

Les établissements bancaires à Madagascar sont unanimement des banques territoriales étrangères. Cette situation pourrait pénaliser les IMF nationales bien que les populations cibles soient différentes.

En effet, une alternative se propose à ces institutions bancaires en pénétrant directement sur le marché de la microfinance où un énorme potentiel subsiste. Cette possibilité constitue une menace certaine pour les IMF.

2.1.1. Les normes spécifiques

Des normes nationales devraient donc être établies dans un premier temps. Ces normes qui seraient bâties sur le contexte national et non général de la microfinance.

Les acteurs nationaux, des membres aux sociétaires jusqu'aux dirigeants des IMF, se concerteraient avec le pouvoir public pour l'élaboration de ces normes. Celles-ci viseraient à orienter les futures institutions bancaires désirant une part du marché microfinancier vers le financement des IMF en place, plus spécialisées. Cela contribuerait au renforcement des IMF et améliorerait leur performance tant à un niveau local qu'à des zones plus étendues.

De plus, les infrastructures routières s'améliorent actuellement, favorisant le désenclavement de zones reculées. Une meilleure performance des IMF conduirait à l'implantation de nouvelles caisses dans de nouvelles localités et augmenterait également le nombre de bénéficiaires par caisse (augmentation du taux de pénétration).

En outre, ces normes conduiraient à limiter le downscaling en microfinance donc à réduire à la base la concurrence des IMF.

2.1.2. Le secteur agricole

Par ailleurs, l'agriculture nécessite un volume d'investissements importants. Elle requiert donc une considération particulière. La perspective de l'élargissement du marché par l'intégration de Madagascar à la SADC et au COMESA, entre autres, relève une opportunité dans le sens où de nouveaux investisseurs entreraient dans le marché malgache. La masse empruntable augmenterait alors de façon proportionnelle et il appartient aux acteurs de la microfinance de diriger cette masse vers le financement de l'agriculture.

Aussi, la production agricole atteindrait un volume beaucoup plus conséquent, pouvant présager une économie rurale à grande échelle et de meilleure qualité, pour une perspective d'exportation d'autant plus que les marchés régionaux et internationaux s'ouvriraient aux produits malgaches.

2.2. Le taux d'intérêt

Le taux d'intérêt pratiqué en microfinance est nettement supérieur à celui des établissements bancaires. Par conséquent, ces derniers possèdent théoriquement un avantage sur les IMF. Bien que le mode de fonctionnement se diffère au niveau des cibles, les banques pourraient exploiter cet avantage sur le taux d'intérêt. Les acteurs de la microfinance auraient alors tout intérêt à se concerter sur la fixation d'un nouveau taux réduisant au maximum cet avantage.

De plus, ce taux élevé (aux alentours de 3 % par mois) adopté en microfinance peut traduire le faible taux de pénétration actuel qui se situe en dessous des 10 %. En effet, les plus pauvres, dont la préoccupation se situe encore au stade de la création d'une activité productive, ne peuvent supporter un tel niveau d'intérêt à rembourser. Ainsi, ils se trouvent dans l'impossibilité de recourir aux emprunts microfinanciers. A cet effet, l'impératif se porterait sur la nécessité de baisser le taux d'intérêt dans le but de toucher toutes les couches de la population, essentiellement les pauvres. Dans cette foulée, la microfinance s'ajusterait aux besoins des populations rurales et se révélerait effectivement comme un meilleur moyen de lutte contre la pauvreté.

En outre, à travers le CSBF, l'Etat peut jouer un rôle déterminant sur la question du taux d'intérêt. Bien que l'Etat doive se désengager du secteur productif, il pourrait collaborer étroitement avec les acteurs de la microfinance pour statuer sur un taux moins élevé, et concernant l'exploitation agricole particulièrement, le taux devrait se situer en dessous du taux bancaire pour développer plus rapidement l'agriculture avec la condition cependant que les règles de gestion et de suivi soient strictement respectées.

CONCLUSION

La notion de développement fait intervenir toutes les entités économiques et sociales. Elle constitue un objectif majeur de tout pays. Le domaine microfinancier s'ajoute au système financier traditionnel pour composer le secteur formel de la finance. Etant des sujets d'actualité profonds, des liens peuvent s'établir entre le développement et la microfinance. Aussi, l'évaluation du secteur microfinancier au sein du processus de développement rural dans les pays en développement constitue la problématique relative à ce mémoire.

A cet effet, des recherches ont été menées au sein de centres bibliographiques, fortement dotés de matériels modernes, notamment, la technologie Internet qui a permis de ramener des informations capitales aussi bien pour l'approfondissement du concept microfinance que pour l'élaboration du présent document. En outre, des entrevues avec des professionnels du secteur ont été jugées nécessaires quant à leurs expériences du domaine et à l'aspect pratique qu'ils nous ont partagé.

Un premier constat du secteur financier a conduit à dégager l'origine et la philosophie de la microfinance. Elle découle des échecs enregistrés par les banques finançant le développement de l'agriculture après une succession de crises économiques mondiales prononcées. Parallèlement, les plus pauvres étaient livrés à eux-mêmes et n'avaient aucun recours au financement. La microfinance s'établit alors pour réagir à ce contexte. En outre, et encore actuellement, les milieux les plus pauvres se situent dans les zones rurales qui présentent des critères et des risques spécifiques, rendant l'activité de microfinancement plus risqué à son tour. L'exploitation agricole, les petits commerces, l'artisanat au niveau individuel et la foresterie sont les principales activités requérant les services microfinanciers que sont la collecte de petites épargnes et l'octroi de petits crédits. L'agriculture elle-même se démarque en rencontrant plus de difficulté encore à se pourvoir de ressources financières. Les populations rurales doivent alors subir ces particularités pour avoir accès aux services financiers.

L'analyse montre par ailleurs que la microfinance ne cesse de se développer, les caisses augmentent en nombre, le volume de l'épargne s'accroît nettement et le niveau de vie des bénéficiaires s'améliore. Cependant, le taux de pénétration n'excède pas les 10 % actuellement. Le marché est encore insuffisamment exploité. En outre, comparé au taux bancaire, la microfinance pratique un taux d'intérêt nettement supérieur que seule une partie de la population rurale peut supporter. Les pauvres se trouvent encore laissés en marge de cette offre de produits

microfinanciers qui leur sont pourtant destinés. De plus, les comportements en milieu rural et le secteur bancaire se profilent comme des menaces au développement des IMF nationales, notamment à Madagascar.

Par conséquent, les principaux acteurs de la microfinance devraient s'accorder à réduire ces menaces, d'une part, par l'élaboration de normes spécifiques aux localités concernées par les services microfinanciers et par la baisse du taux d'intérêt, et d'autre part en inculquant à la population la culture de développement. Le développement de la microfinance rurale est un déterminant du développement agricole et rural. Ainsi, il s'avère nécessaire de lever expressément les menaces qui pèsent sur le secteur. Sa concrétisation s'étalera certainement sur une longue période mais l'objectif de développement ne vaut-il pas que chacun s'y implique totalement ?

BIBLIOGRAPHIE

- Actes du séminaire de Dakar, 2002, *Microfinance et agriculture familiale*
- BOUQUET E. et WAMPFLER B., 2006, *Enjeux et impacts de la microfinance rurale à Madagascar : Etude d'impact du réseau des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels de Madagascar (CECAM) (2003 - 2007)*, pp 6
- Journal Officiel N°3041 du 17 juillet 2006, p 3680
- L'HEBDO de madagascar, N°0136, du 21 au 27/09/2007, pp 48
- LAZAMANANA A. P., 2007, « Cours : Economie de Réseau et de l'Innovation »
- LESAFFRE D., PESCHE D., 2002, *Microfinance et sécurisation du crédit agricole*.
- Madagascar Tribune, N°5664, 22/09/2007, pp 24
- MANDRARA E T., 2007, « Cours : Théorie Economique », Master 1
- MEFB, octobre 2006, « Rapport économique et financier 2005 – 2006 »
- PNUD Madagascar, Juin 2004, *Inventaire National des Organisations Financières de Proximité (OFP) à Madagascar, PNUD/MAG/00/006 – FENU/MAG/00/C01*, pp 250
- RAMIARISON H., 2007, « Cours : Les imperfections des Marchés »
- RANDRETSA, 2006, « Cours : Développement Rural »
- RASOAMANANA A., 2004, *Eléments de techniques bancaires*, pp 101
- SOS Faim in Zoom Microfinance n°9, février 2003, *Les taux d'intérêts dans la microfinance : choix technique ou politique ?* , pp 5
- BERTELET S. N., mars 2005, *A propos d'une composante négligée et oubliée : la microassurance dans l'Ouest du Cameroun*, pp 40
- Synthèse de l'atelier Finances Rurales de la Conférence internationale de Paris pour l'année du microcrédit, 21 juin 2005, *Une microfinance rurale est-elle possible ?* , pp 4

SITOGRAPHIE

<http://esf.asso.fr/portail>

www.cia.gov/cia/publications/factbook

www.fao.org

www.lamicrofinance.org

www.madagascar.gov.mg/MAP/

www.madamicrofinance.mg

www.mefb.gov.mg

www.planetfinance.org/microfinance-entreprise/

www.sosfaim.be

www.worldbank.org

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
LISTE DES ABREVIATIONS.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
SOMMAIRE.....	vi
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE	2
CHAPITRE I. Généralités sur la microfinance	3
Section 1. Historique	3
1.1. Les origines de la microfinance	3
1.2. Historique de la microfinance à Madagascar	5
1.2.1. Avant 1990	5
1.2.2. De 1990 à 1995	5
1.2.3. A partir de 1996	6
Section 2. Les définitions et formes de microfinance	7
2.1. Définitions	7
2.2. Les formes de microfinance	8
2.2.1. Cas des pays en développement	8
2.2.2. La situation de Madagascar	9
2.2.2.1. Le cadre juridique	9
2.2.2.2. Les institutions existantes	9
a. Les IMF non mutualistes	9
b. Les IMF mutualistes	10
c. Les autres institutions ou Organisations Financières de Proximité (OFP)	11
CHAPITRE II. La microfinance rurale	13
Section 1. Les préalables à l'élaboration de produits financiers en milieu rural ..	13
1.1. Les besoins de financement rural	13
1.1.1. Les besoins de financement du développement rural	13
1.1.2. Les besoins de financement des unités économiques rurales	14
1.2. Les caractéristiques de la société rurale	14
1.2.1. La complexité des unités économiques et la fongibilité du crédit	14
1.2.2. Les pratiques sociales et les mutations	15
Section 2. Les particularités du financement rural	15

2.1. Les spécificités du financement agricole	16
2.1.1. Les exploitations agricoles	16
2.1.2. Les organisations paysannes (OP).....	17
2.2. Les risques spécifiques au financement rural	17
Section 3. La pérennisation de la microfinance en milieu rural.....	18
3.1. Pourquoi pérenniser la microfinance rurale ?	19
3.2. Les conditions de pérennisation de la microfinance rurale	19
DEUXIEME PARTIE.....	22
CHAPITRE I. Contribution de la microfinance dans la réduction de la pauvreté rurale	23
Section 1. Les services financiers à la portée des pauvres.....	23
1.1. Les institutions financières en zones rurales	23
1.1.1. Les banques commerciales.....	23
1.1.2. Les banques de développement	24
1.1.3. Les projets de développement	24
1.1.4. Le financement informel	24
1.1.5. La microfinance	24
1.2. Les taux d'intérêt appliqués en microfinance rurale.....	24
1.2.1. Des taux élevés pour les pauvres ?	25
1.2.2. Pour l'exploitation agricole.....	25
Section 2. La microfinance contre la pauvreté.....	26
2.1. La Grameen Bank.....	27
2.2. Le downscaling en microfinance.....	27
2.2.1. Finadev SA	28
2.2.2. La Bancolombia	28
2.3. Le réseau CECAM à Madagascar.....	29
2.4. Quelques statistiques	33
Section 3. Les défis des institutions financières.....	34
CHAPITRE II.La microfinance à Madagascar au service du développement rural et ses limites	35
Section 1. Apport de la microfinance pour les outils de développement rural	35
1.1. Le développement rural	35
1.1.1. Les contraintes au développement agricole.....	35
1.1.2. La conception de la politique agricole	36

1.2. Les autres déterminants en milieu rural.....	37
1.3. L'évolution des IMF mutualistes.....	38
1.4. Le taux de pénétration.....	40
Section 2. Les limites.....	41
2.1. Les freins au sein de la population rurale.....	41
2.1.1. La notion de culture crédit	41
2.1.2. La gestion foncière.....	42
2.1.3. Les limites agricoles.....	42
2.1.4. L'esprit de solidarité	43
2.2. Les limites imposées par la concurrence.....	43
2.2.1. Les IMF internationales.....	43
2.2.2. Les institutions bancaires.....	44
CHAPITRE III. Recommandations.....	46
Section 1. Recommandations au niveau de la démarche sur la population	46
1.1. La culture de développement.....	46
1.1.1. La culture crédit et la culture administrative.....	46
1.1.2. L'épargne	47
1.2. La consolidation de l'esprit de solidarité.....	48
Section 2. Recommandations sur l'environnement concurrentiel des IMF	48
2.1. Les établissements bancaires	48
2.1.1. Les normes spécifiques.....	49
2.1.2. Le secteur agricole.....	49
2.2. Le taux d'intérêt.....	50
CONCLUSION.....	51
BIBLIOGRAPHIE.....	53
SITOGRAFIE.....	54
TABLE DES MATIERES.....	55

TITRE : LA MICROFINANCE RURALE ET LE DEVELOPPEMENT DANS LES PAYS DU
SUD

NOM : ANDRIANIRINA RATOVONDRAHONA

PRENOMS : Mamy Eric

Nombre de tableaux : 7

Nombre de pages : 52

Résumé :

La microfinance s’inscrit comme le secteur qui innove la finance. Elle a pour ambition de permettre aux pauvres exclus du système financier traditionnel d’accéder aux services financiers que sont l’épargne et le crédit, les produits d’assurance étant encore peu exploités. Les offres de services microfinanciers se caractérisent par des petits montants qui génèrent des coûts élevés et par conséquent, le taux d’intérêt pratiqué est nettement supérieur au taux bancaire. Ce taux élevé peut ainsi largement constituer un frein à la lutte contre la pauvreté.

En outre, la microfinance s’adapte mieux que les banques aux conditions spécifiques du monde rural dont le financement représente encore un risque élevé, notamment à Madagascar. Le secteur enregistre continuellement une croissance relativement importante qui s’exprime par un accroissement assez important du nombre des bénéficiaires de ses services, permettant parallèlement à ceux-ci d’améliorer leur condition de vie. Le milieu rural se développe ainsi proportionnellement à l’évolution de la microfinance mais avec une portée très limitée sur les pauvres. Concrètement, dans les pays du Sud, en particulier à Madagascar, les comportements des populations rurales vis-à-vis du crédit et des formalités administratives devraient évoluer et bien que le taux de pénétration reste encore très faible, les institutions de microfinance devraient se concerter dès lors avec tous les acteurs concernés pour réduire ces menaces, notamment avec l’implication du secteur bancaire sur le marché de la microfinance. En outre, celui-ci pourrait apporter une concurrence qui contribuerait à baisser, de façon significative, le taux d’intérêt pratiqué qui est encore trop élevé.

Mots clés : Madagascar, microfinance rurale, pauvreté, développement, Institutions de microfinance mutualistes

Encadreur : M. RANDRIANALIJAONA Tiana Mahefasoa

Adresse de l’auteur : Logt 185, cité Ampefiloha. ANTANANARIVO 101.